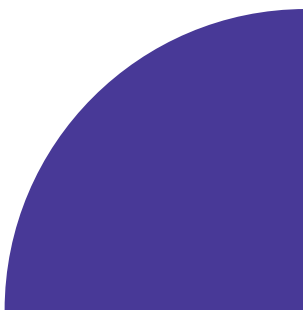




MOBILITÉ
HABITAT
SANTÉ BIEN-VIVRE
JURIDIQUE

RAPPORT FINANCIER 2025.



RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA 2025

- **Réalisation** / Juin 2026
- **Conception & design** / Groupe IMA - Sopoz Créations
- **Crédits photos** / Groupe IMA - Shutterstock
- **Impression** / Raynaud Imprimeurs / Imprimé en France à base d'encre végétale sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées de façon responsable



SOMMAIRE.

01

06 **RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.**

09	1.1	LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
10	1.2	GOUVERNANCE.
12	1.3	STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
13	1.4	ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
15	1.5	ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
19	1.6	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
19	1.7	PERSPECTIVES.
20	1.8	DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
21	1.9	INSTRUMENTS FINANCIERS.
22	1.10	RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

02

42 **COMPTES CONSOLIDÉS 2025.**

44	2.1	BILAN.
46	2.2	COMPTE DE RÉSULTAT.
47	2.3	TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
48	2.4	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.
76	2.5	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

03

78 **RAPPORT DE GESTION IMA SA.**

04

84 **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.**

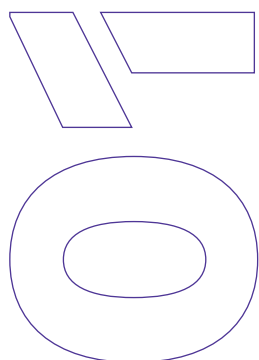
- 86 4.1 INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025.
- 88 4.2 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.
- 96 4.3 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.
- 97 4.4 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025.

05

98 **COMPTES IMA SA.**

- 100 5.1 BILAN.
- 102 5.2 COMPTE DE RÉSULTAT.
- 104 5.3 ANNEXE AUX COMPTES.
- 122 5.4 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.
- 123 5.5 RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2025.
- 124 5.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.






RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA





09	1.1	LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
10	1.2	GOVERNANCE.
10		LES SOCIÉTÉS DU GROUPE
11		NOS IMPLANTATIONS
11		LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE
12	1.3	STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
12		PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025
13	1.4	ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
13		LES CHIFFRES CLÉS
13		LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE
13		L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS
14		LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
15	1.5	ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
15		GROUPE IMA
15		IMA SA (HOLDING)
16		LES FILIALES FRANÇAISES
18		LES FILIALES INTERNATIONALES
19	1.6	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
19	1.7	PERSPECTIVES.
20	1.8	DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
20		LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
20		LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT
20		LA CONFORMITÉ
20		L'ACTUARIAT
20		L'AUDIT INTERNE
21		LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)
21		LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)
21	1.9	INSTRUMENTS FINANCIERS.
22	1.10	RAPPORT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.
23		L'ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA
24		LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING
24		LA MÉTHODE ET LE RÉFÉRENTIEL DE REPORTING
25		INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE
36		SYNTHÈSE DES INDICATEURS



1.1

LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.

1 112 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ



42,8 M€

RÉSULTAT NET
CONSOLIDÉ¹



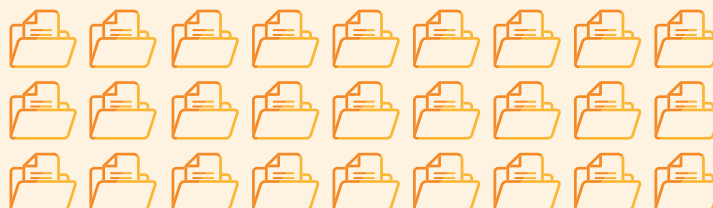
16 M

D'APPELS REÇUS



4,1 M

DOSSIERS D'ASSISTANCE
TRAITÉS



22

IMPLANTATIONS
RÉPARTIES
EN EUROPE
ET AU MAROC



**+ DE
6 000**
COLLABORATEURS

447,6 M€

DE FONDS PROPRES²



¹ Résultat net consolidé part du Groupe.

² Capitaux propres du Groupe IMA (hors minoritaires).

1.2 GOUVERNANCE.

// LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

IMA est structuré en 22 entités juridiques distinctes, implantées sur le continent européen et au Maroc. IMA SA, société holding, rassemble toutes ces entités qui participent à la dynamique commerciale du Groupe.

MACIF - MACIFILIA - MAIF - MATMUT - MATMUT MUTUALITÉ - MATMUT PROTECTION JURIDIQUE - INTER MUTUELLES ENTREPRISES - AMF - MATMUT & CO - MAPA MUTUELLE D'ASSURANCE - SMACL ASSURANCES SA - SMACL ASSURANCES



AGPM ASSURANCES - AGPM VIE - MUTUELLE MAE - MAE ASSURANCE - ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS - BPCE ASSURANCES IARD - ALTIMA ASSURANCES - P&V ASSURANCES - Wafa ASSURANCE

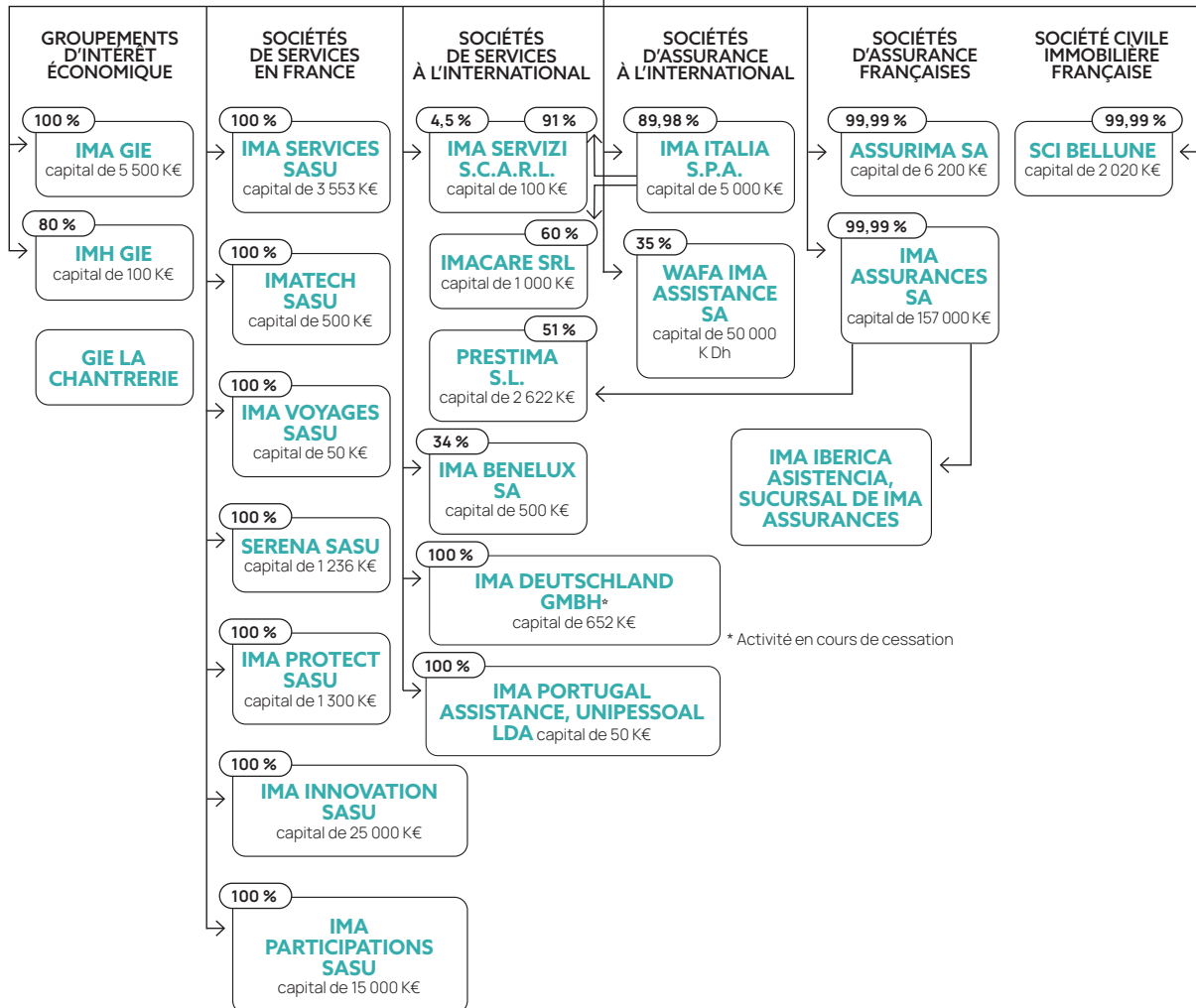
ACTIONNAIRES



IMA SA, société holding
capital de 55 382 K€
Périmètre de consolidation

Organigramme en date du 31.12.2025

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA



// NOS IMPLANTATIONS

Le Groupe IMA dispose de 22 implantations réparties à travers le continent européen et le Maroc.
Ces implantations sur les marchés nationaux permettent une réelle compréhension des cultures et des attentes locales.

EN FRANCE

IMA ASSISTANCE France

(Niort, Limoges, Rouen et Montreuil)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Automobile & déplacement - Voyage & médical -
Dépannage d'urgence - Prévention & accompagnement

IMH (Échiré, Marseille et Schiltigheim)

// HABITAT

Dépannage d'urgence - Services à l'Habitat

IMATECH (Nantes, Lille et Paris)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE // JURIDIQUE

Relation client - Technique Automobile -
Gestion déléguée d'assurance - Assistance juridique

IMA Protect / Séréna (Nantes, Beaucozéz, L'Union, Orvault et Trappes)

// HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Alarme - Télésurveillance - Maison connectée -
Téléassistance

À L'INTERNATIONAL

IMA Benelux (Liège)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Ibérica / PRESTIMA (Madrid, Almadén et Avila)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Portugal Assistance (Lisbonne)

// MOBILITÉ

Services et solutions d'assistance

IMA Italia / IMA Servizi / IMACARE (Milan)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

Wafa IMA Assistance (Casablanca)

// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

// LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE

Nos actionnaires sont des sociétés liées au monde de la mutualité et de l'assurance :



Données au 31/12/2025.

1.3 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.

// PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Le plan stratégique 2022-2025 s'inscrit dans la continuité de l'évolution d'IMA, il est construit dans un contexte d'incertitudes et d'évolutions structurelles. Il s'agit d'un plan de performance globale pour confirmer la pertinence et l'attractivité du modèle IMA. Les trois ambitions stratégiques à horizon 2025 portent sur une nouvelle équation de compétitivité, des parcours clients optimisés, un engagement des collaborateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires du Groupe sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance).

En 2025, dernière année du plan stratégique, le chiffre d'affaires atteint 1 112 M€, en croissance de 7 % par rapport au réel 2024, porté principalement par l'international (+ 42 M€ avec notamment un développement de l'offre voyage et l'arrivée de Pelayo en Espagne) et l'activité actionnaires en réassurance (+ 25 M€).

Le résultat s'élève à 42,8 M€, en augmentation de 10,6 M€ par rapport au réel 2024 principalement sur l'activité réassurée.

ÉLÉMENTS CONSOLIDÉS en millions d'euros	2021	2022	2022 PROFORMA*	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires	872	1 006	870	942	1 043	1 112
Chiffre d'activité	1 202	1 427	1 440	1 390	1 484	1 533
Résultat consolidé	11,9	10,8	21,7	25,6	32,2	42,8

*Réal 2022 Proforma : Réel 2022 retraité pour prise en compte du passage en réassurance



1.4 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.

// LES CHIFFRES CLÉS

	RÉEL 2024	RÉEL 2025	ÉCARTS R24/R25
Activité Groupe (nombre de dossiers)	3 642 469	3 761 884	+ 3 %
Chiffre d'activité (en M€) périmètre consolidation	1 484,4	1 532,6	+ 3 %
Chiffre d'affaires (en M€) périmètre consolidation	1 043,1	1 112,3	+ 7 %
Résultat Net part du Groupe (en M€) périmètre consolidation	32,2	42,8	+ 33 %
Effectif moyen du Groupe (réparti sur 7 pays traitants)	6 070	6 314	+ 4 %

Données hors Wafa IMA Assistance sauf résultat et effectif moyen

• Focus IMA GIE (vision mutuelles actionnaires - version reconstituée)

	RÉEL 2024	RÉEL 2025	ÉCARTS R24/R25
Activité (en nombre de dossiers)	1 714 053	1 762 072	+ 2,8 %

*Hors Gestion Pour Compte

// LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2025 s'élève à 1 112,3 M€ par rapport à 1 043,1 M€ en 2024, en hausse de 69,2 M€ soit + 7 % et le chiffre d'activité à 1 532,6 M€ contre 1 484,4 M€ en 2024, soit + 3 %.

Cette évolution du chiffre d'affaires est portée principalement par une augmentation des primes acquises. Les primes acquises représentent 818,1 M€ (753,8 M€ en 2024).

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 42,8 M€ contre 32,2 M€ en 2024.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 43,2 M€ contre 32,1 M€ en 2024.

// L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS

L'activité des entités d'assistance mesurée en nombre de dossiers est en hausse de 119 415 par rapport à celle de 2024 (+ 3,3 %) dont + 3 % pour l'activité avec nos actionnaires.

L'activité Groupe Assistance Déplacement (Assistances Générale/Médicale/Constructeurs) à fin décembre 2025 est en hausse de + 4,6 % par rapport à l'année passée.

Cette variation s'explique principalement par :

- une hausse de l'activité, sur l'assistance Générale, de 4,8% principalement portée par la poursuite du développement de l'activité Actionnaires et également par l'activité internationale,
- une progression de l'activité Médicale, de + 23,6 % qui s'explique principalement par le développement de l'activité offre voyage,
- une augmentation de l'activité Constructeurs de + 1,8 % dont + 2,4 % sur l'activité constructeurs-loueurs malgré une stabilité sur l'activité Urgence (- 0,4 %),
- l'activité domicile est au niveau du réel 2024 alors que l'activité Groupe de l'Assistance Habitation est inférieure de 1 % par rapport à 2024.

• **Activité par nature d'assistance**

NATURE D'ASSISTANCE	2024	2025	ÉVOLUTION R24/R25
Déplacement	2 737 016	2 864 062	+ 4,6 %
dont Général	2 214 578	2 319 829	+ 4,8 %
dont Médical	56 583	69 923	+ 23,6 %
dont Constructeurs	465 855	474 310	+ 1,8 %
Domicile	190 665	190 351	- 0,2 %
Habitation*	711 691	704 750	- 1,0 %
Inter-sites	3 097	2 721	- 12,1 %
TOTAL GROUPE*	3 642 469	3 761 884	+ 3,3 %
Renseignements	939 946	1 060 823	+ 12,9 %

Paramètre : hors entité WAFA IMA Assistance et hors GIE Union des assistants - * Y compris réclamations, déclarations de sinistres et renseignements

• **Activité par site**

SITE	2024	2025	ÉVOLUTION R24/R25
ASSISTANCE FRANCE	2 984 997	3 011 803	+ 0,9 %
IMA Assurances*	1 811 504	1 856 207	+ 2,5 %
Sociétés commerciales	506 749	495 697	- 2,2 %
IMH GIE	666 744	659 899	- 1,0 %
ASSISTANCE INTERNATIONALE	657 472	750 081	+ 14,1 %
Italie	347 032	380 072	+ 9,5 %
Espagne	171 722	228 524	+ 33,1 %
Belgique	137 424	141 485	+ 3 %
Allemagne	1 294	0	-
TOTAL (NOMBRE DE DOSSIERS)	3 642 469	3 761 884	+ 3,3 %

*À partir du 1^{er} janvier 2023, suite au passage en modèle réassurance, l'activité actionnaires est transférée d'IMA GIE vers IMA Assurances

// LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

• **Résultat d'exploitation**

Activité assurance Non-Vie (IMA Assurances - incluant IMA Iberica Asistencia, Assurima, IMA Italia)

Les primes acquises s'élèvent à 818,1 M€. Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'établit à 67,6 M€ contre 43,1 M€ en 2024.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) de l'activité assurance Non-Vie s'élève à 51,1 M€ contre 33,6 M€ en 2024.

Le résultat net consolidé part du Groupe de l'activité assurance Non-Vie s'élève à 50,8 M€ contre 33,7 M€ en 2024.

Autres activités

Les autres activités ont dégagé un résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de - 10,1 M€ pour un chiffre d'affaires de 289,2 M€.

Le résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition des autres activités est principalement affecté par les résultats d'IMA Services et d'IMA SA.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) des autres activités s'établit à - 7,9 M€ contre -1,5 M€ en 2024.

Le résultat net consolidé part du Groupe des autres activités s'établit à -8,0 M€ contre - 1,5 M€ en 2024.

• **Résultat net consolidé (Groupe + minoritaires)**

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) ressort à 43,2 M€ contre 32,1 M€ en 2024, soit une hausse de 11,1 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 42,8 M€ contre 32,2 M€ en 2024, soit une hausse de 10,6 M€.

1.5

ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.

// GROUPE IMA

Le Groupe a poursuivi en 2025 l'organisation de ses activités internationales via la création d'une filiale au Portugal au nom de IMA PORTUGAL Assistance, détenue à 100% par IMA SA. Le transfert du fonds de commerce de la succursale existante de Prestima au Portugal a été réalisé en 2025.

Dans le cadre du développement commercial de l'activité du Groupe en Espagne, IMA a cédé 49% des titres de sa filiale Prestima à Seguros Lagun Aro et Pelayo, acteurs de l'assurance espagnols, en octobre 2025. Le Groupe IMA reste actionnaire majoritaire de la structure à hauteur de 51% via sa filiale IMA Assurances.

En France, IMA Protect a acquis en date du 19 décembre 2025 les actifs de la société nantaise Excelium, spécialisée dans la sécurité et télésurveillance pour les professionnels. Cette opération a été réalisée via la création d'une structure dédiée, IMA Protect Solutions, détenue à 100% par IMA Protect.

Le Groupe a poursuivi sa croissance, en France au travers de l'activité en réassurance avec ses actionnaires, en Espagne et en Italie par le biais de l'assurance voyage et de la croissance organique des portefeuilles.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation maîtrisé.

Il convient de souligner la bonne résistance des fondamentaux du Groupe dans ce contexte.

// IMA SA (HOLDING)

IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 241 M€. Elle assure le financement de ses filiales. Plusieurs opérations en lien avec les filiales ont été réalisées en 2025 :

- cession de 7 374 titres Prestima à Seguros Lagun Aro et Pelayo pour 2 389 K€ dans le cadre du développement commercial de l'activité du Groupe en Espagne,
- acquisition de 100 % des titres de la filiale IMA Portugal Assistance créée en 2025 pour un montant de 50 K€,
- acquisition de 100% des titres de la filiale IMA Partners créée en 2025 pour un montant de 100 K€,
- souscription à l'augmentation de capital d'IMA GIE à hauteur de 2,5 M€.

Le résultat d'IMA SA est de - 1 867 K€.



// LES FILIALES FRANÇAISES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2025	2024	Variation en % 2025/2024	2025	2024	Variation en valeur 2025/2024
ASSISTANCE FRANCE	1 202 350	1 166 038	3%	43 734	30 169	13 565
IMA GIE	335 937	327 197	3%	0	0	0
IMA Assurances*	685 964	646 506	6%	42 182	27 984	14 198
Assurima*	30 794	34 497	- 11%	3 667	1 482	2 185
IMA Services	97 306	110 327	- 12%	- 2 115	703	- 2 818
IMH GIE	52 349	47 511	10%	0	0	0
AUTRES FILIALES	117 583	108 159	9%	3 457	3 962	- 505
Séréna	2 561	2 240	14%	158	74	84
IMATECH **	40 765	38 632	6%	1 010**	1 525	- 515
IMA Protect	51 051	47 279	8%	669	1 928	- 1 259
SCI Bellune	6 253	6 032	4%	1 097	732	365
IMA Voyages	1 390	1 256	11%	187	162	25
IMA Participations	0	0		- 667	- 631	- 36
IMA Innovation	9 932	7 249	37%	1 003	172	831
GIE La Chantrerie	5 631	5 471	3%	0	0	0
TOTAL	1 319 933	1 274 197	4 %	47 191	34 131	13 060

*Primes acquises brutes

** Données non définitives pour 2025

• **Les GIE**

En France, le Groupe est organisé autour de deux GIE opérationnels :

- IMA GIE, pour gérer les opérations liées à la Mobilité et à la Santé Bien-vivre.
- IMH GIE, dédié à la gestion de l'Habitat.

IMA GIE

Groupement d'intérêt économique à administrateur unique, IMA GIE met en œuvre pour ses membres (IMA SA, IMA Assurances, IMH) des prestations de gestion de sinistres, notamment des sinistres d'assistance.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 3 % par rapport à 2025, en lien avec l'évolution des charges d'exploitation qui augmentent et de la légère hausse du nombre de dossiers traités.

IMH GIE

Groupement d'intérêt économique à Conseil d'Administration, IMH GIE met en œuvre pour ses membres des prestations de gestion de sinistres, notamment assistance et réparation en nature liées à l'habitation.

Le chiffre d'affaires est de 52 349 K€ en 2025 contre 47 511 K€ en 2024 (comptes définitifs).

Le nombre de dossiers enregistrés est relativement stable entre 2024 et 2025 (- 1%, soit 659 899 dossiers ouverts en 2025), en lien avec les effets d'un incident en fin d'année 2024 et en raison d'une activité climatique modérée.

Les sociétés d'assurance

• **IMA Assurances**

Société Anonyme à Conseil d'Administration, régie par le Code des assurances et agréée pour pratiquer des activités d'assurance et de réassurance, notamment en lien avec les risques de la branche 18, assistance. Elle est soumise à la taxe sur les conventions d'assurance.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 42 182 K€ (dont 1 707 K€ relatifs à IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances) contre 27 984 K€ (dont 1 568 K€ relatifs à IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances) en 2024.

Les primes acquises brutes 2025 s'élèvent à 685 964 K€ (dont 59 944 K€ relatifs à IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances) contre 646 506 K€ (dont 45 351 K€ relatifs à IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances) en 2024.

Les primes acquises brutes sont en hausse de 6% sur l'exercice principalement sous l'effet de l'activité actionnaires et de l'assurance voyages.

• **Assurima**

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le Code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assistance de la branche 18. Elle est soumise à la TVA.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 3 667 K€ contre 1 482 K€ en 2024.

Les primes acquises brutes d'un montant de 30 794 K€ (34 497 K€ en 2024) baissent de 11 % par rapport à 2024.

Un versement de 4 500 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2025.

Les autres sociétés

• **IMA Services**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, elle commercialise des opérations d'assistance à l'acte en prestations de services.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à - 2 115 K€ contre 703 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 12 % par rapport à 2024, passant à 97 306 K€ contre 110 327 K€ en 2024.

• **IMATECH**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), elle exerce les activités de télédiagnostic, de relation clientèle, d'informations juridiques, vie pratique et help desk informatique.

Le chiffre d'affaires s'élève à 40 765 K€ contre 38 632 K€ en 2024 soit une hausse de 2 133 K€ (+ 6 %). Cette variation s'explique par la progression des activités réalisées auprès des actionnaires du Groupe, notamment en Gestion pour Comptes.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 1 010 K€ contre 1 525 K€ en 2024 soit une baisse de 34 %.

1 000 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA en 2025.

• **IMA Protect**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, autorisée CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) et certifiée APSAD P5 de Service de Télésurveillance. IMA Protect propose des solutions d'alarme, de télésurveillance et de pilotage à distance du domicile.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 669 K€ contre 1 928 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 51 051 K€ contre 47 279 K€ en 2024, soit + 8 % principalement du fait de la croissance du portefeuille d'abonnés, en lien avec la stratégie de développement de la marque IMA Protect.

1 000 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA en 2025.

• **SCI Bellune**

Société Civile Immobilière qui porte en grande partie les locaux d'exploitation du Groupe en France.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 1 097 K€ contre 732 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires, constitué des loyers, s'établit à 6 253 K€. Les bâtiments sont loués principalement aux sociétés du Groupe IMA (IMA GIE).

• **IMA Voyages**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, elle exerce l'activité d'agence de voyages.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 187 K€ contre 162 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires de 1 390 K€ est en progression de 11 % par rapport à 2024, principalement lié à l'augmentation des volumes d'activités.

• **Séréna**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agréée pour toutes activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 158 K€ contre 74 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 2 561 K€ contre 2 240 K€ en 2024, soit une hausse de 14 % qui s'explique par la croissance du portefeuille d'abonnés.

• **IMA Innovation**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, elle développe des solutions informatiques en vue d'être utilisées par les sociétés du Groupe.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 1 003 K€ contre 172 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires s'élève à 9 932 K€ contre 7 249 K€ en 2024, soit une augmentation de 37 %.

• **IMA Participations**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, elle exerce comme fonds de développement pour investir dans des start-ups.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à - 667 K€ contre - 631 K€ en 2024.

La société n'a pas généré de chiffre d'affaires.

Des provisions pour dépréciations nettes de reprises ont été comptabilisées en 2025 pour 514 K€ vs 364 K€ en 2024, relatives aux évaluations des participations détenues par l'entité.

// LES FILIALES INTERNATIONALES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2025	2024	Variation en % 2025/2024	2025	2024	Variation en valeur 2025/2024
IMA Deutschland	0	497	- 100%	18	1 154	- 1 136
IMA Benelux**	18 165	17 263	5%	279	552	- 273
Prestima	26 526	21 115	26%	844	314	530
IMA PORTUGAL Assistance	2 814			181		181
IMA Italia*	101 422	72 905	39%	3 500	2 011	1 489
IMA Servizi*	69 631	60 040	16%	0	0	0
IMACARE*	341	297	15%	- 85	- 145	60
WAFI IMA Assistance* **	44 969	38 764	16%	4 802	5 151	- 349
TOTAL	263 868	210 881	25 %	9 539	9 037	502

À périmètre opérationnel équivalent (incluant succursale), le chiffre d'affaires et le résultat net social des activités internationales représentent :

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2025	2024	Variation en % 2025/2024	2025	2024	Variation en valeur 2025/2024
IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances (inclus dans IMA Assurances)	59 944	45 351	32 %	1 707	1 568	139
TOTAL	323 312	256 232	26 %	11 246	10 605	641

*Données non définitives pour 2025 **Quote-part 100 %
Chiffre d'affaires social IMA Ibérica, IMA Italia et WAFI IMA Assistance : Primes acquises brutes
Suite à la fusion intervenue en 2024 les comptes d'IMA Iberica sont intégrés au sein de ceux d'IMA Assurances

Prestima

Société à Responsabilité Limitée, elle exerce des prestations de services d'assistance. Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 844 K€ contre 314 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires en 2025 s'élève à 26 526 K€ contre 21 115 K€ en 2024. La hausse de 26 % s'explique notamment par l'augmentation de l'activité vers IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances.

IMA PORTUGAL Assistance

Société unipersonnelle à Responsabilité Limitée créée en 2025, elle exerce des prestations de services d'assistance.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 181 K€.

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 814 K€ en 2025.

• **Groupe Italie (IMA Italia, IMA Servizi, IMACARE)**

Le résultat du Groupe en Italie s'élève à 3 415 K€ en 2025 contre 1 866 K€ à fin 2024.

Le chiffre d'affaires est de 171 394 K€ en 2025 pour 133 242 K€ en 2024.

Le Groupe s'appuie sur trois entités pour réaliser son activité :

IMA Italia

Société d'assurance de droit italien, agréée pour pratiquer

les activités d'assurance et de réassurance, notamment en lien avec les risques de la branche 18, assistance.

Le résultat de l'exercice ressort à 3 500 K€ en 2025 contre 2 011 K€ en 2024 (comptes définitifs).

Le montant des primes brutes acquises en 2025 est de 101 422 K€ contre 72 905 K€ en 2024 (comptes définitifs) soit + 39 %.

L'évolution du chiffre d'affaires est liée à la progression du segment de l'assurance voyage et de la réassurance. Les dossiers d'assistance sont sous-traités à IMA Servizi qui possède le plateau technique.

IMA Servizi

Société Consortile à Responsabilité Limitée, elle exerce des prestations de services d'assistance.

Le résultat net est égal à zéro car la société est un consortium (équivalent GIE).

Le chiffre d'affaires s'élève à 69 631 K€ contre 60 040 K€ en 2024 (comptes définitifs), soit une variation de + 16 %.

IMACARE

Société italienne à Responsabilité Limitée, elle exerce des prestations de services d'assistance aux personnes.

Le résultat de l'exercice ressort à -85 K€ en 2025 contre -145 K€ en 2024 (comptes définitifs).

Le chiffre d'affaires s'élève à 341 K€ en 2025 contre 297 K€ en 2024 (comptes définitifs).

• **IMA Deutschland**

Société à Responsabilité Limitée, IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de la filiale. Les opérations de liquidation ont été majoritairement réalisées en 2024 et se sont prolongées en 2025 avec une liquidation définitive prévue sur 2026.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 18 K€ contre 1 154 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires est de 0 K€ contre 497 K€ en 2024.

• **IMA Benelux**

Société Anonyme de droit belge, elle exerce des prestations de services d'assistance.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 279 K€ contre 552 K€ en 2024.

Le chiffre d'affaires s'établit à 18 165 K€ contre 17 263 K€ en 2024, soit une hausse de 5 % en lien avec le développement des activités existantes.

• **Wafa IMA Assistance (société mise en équivalence à 35 %)**

Société d'assurance de droit marocain, agréée pour pratiquer les activités d'assurance et de réassurance, notamment en lien avec les risques de la branche assistance.

Le résultat de l'exercice 2025 ressort à 4 802 K€ contre 5 151 K€ en 2024, soit 1 680 K€ de contribution aux résultats consolidés du Groupe en 2025 par mise en équivalence (hors retraitements de consolidation).

Les primes acquises brutes de l'exercice s'élèvent à 44 969 K€ contre 38 764 K€ en 2024 soit une hausse de 16 %.

Cette progression s'explique principalement par la croissance des activités Déplacement, le développement des activités Voyage et la bonne dynamique de l'activité d'assistance médicale au Maroc.

Un versement de 715 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2025.

1.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Aucun événement important n'est intervenu sur la période allant de la date d'arrêté des comptes consolidés à la date à laquelle ils ont été établis.

1.7 PERSPECTIVES.

Dans un contexte de grandes transitions et d'évolutions sectorielles qui modifient les fondamentaux du métier de l'assistance, 2026 sera la première année du plan stratégique 2026-2028, autour de quatre grandes ambitions qui structurent la trajectoire du Groupe à horizon 2035 :

- consolider le dispositif opérationnel tout en optimisant et en maîtrisant la trajectoire de performance économique,
- se différencier sur les métiers historiques de la Mobilité, l'Habitat et la Santé,
- se diversifier dans l'Affinitaire, la Télésurveillance et à l'international,
- fédérer IMA, les différentes entités et les actionnaires à travers la nouvelle plateforme de marque et les valeurs du Groupe.

1.8 DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.

Le dispositif de maîtrise des risques s'appuie sur :

- le système de Contrôle Interne,
- la Gestion des Risques et le Contrôle Permanent,
- la Conformité,
- l'Actuariat,
- l'Audit Interne,
- le Plan de Continuité d'Activité.

Le Système de Management de la Qualité est coordonné avec le dispositif de maîtrise des risques.

// LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe a mis en place une organisation visant à la maîtrise des activités.

Cette organisation s'appuie sur l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Chaque collaborateur doit être un contributeur actif du Contrôle Interne.

Le dispositif repose sur 3 lignes de maîtrise :

- 1^{re} ligne : des activités de contrôles définies et mises en œuvre par les opérationnels,
- 2^e ligne : structuration, coordination du dispositif de maîtrise des activités et évaluation permanente des contrôles de la première ligne de maîtrise,
- 3^e ligne : une évaluation périodique et indépendante du dispositif.

// LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT

La Gestion des Risques et le Contrôle Permanent sont deux composantes de la deuxième ligne de maîtrise des activités du Groupe. La Gestion des Risques s'appuie sur une démarche d'identification et d'évaluation des principaux risques, de gestion des incidents et de suivi des plans d'action. En complément, le Contrôle Permanent repose sur l'identification et le suivi des principaux contrôles concourant à la maîtrise de ces risques.

L'identification des risques est mise à jour et affinée par une démarche croisée « top down et bottom up ».

Sur cette base, des cartographies de risques sont établies et des préconisations définies.

Ces éléments nourrissent notamment les travaux menés pour l'ORSA/EIRS (évaluation interne des risques et de la solvabilité) et la bonne information de la gouvernance.

Les incidents sont tracés dans un outil spécifique de Gestion des Risques. Ces informations viennent enrichir les cartographies et le dispositif de contrôle.

L'ensemble du dispositif s'inscrit dans un cycle d'amélioration continue et de maîtrise des activités. Les déclarations d'incidents, les résultats de contrôle ou les évaluations des différents risques peuvent donner lieu, après analyse, à la mise en œuvre et au suivi de plans d'action.

// LA CONFORMITÉ

La Conformité regroupe les processus destinés à s'assurer qu'une entreprise, ses dirigeants et ses salariés respectent les normes réglementaires et éthiques qui leur sont applicables. Au sein du Groupe IMA, elle a été mise en place selon une approche par thèmes :

- la protection de la clientèle,
- la déontologie,
- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme,
- l'externalisation,
- la lutte anti-fraude.

Un programme de travail pluriannuel a été établi et repose sur 3 piliers : l'engagement de la Direction Générale, la cartographie des risques et la gestion de risques (prévention, détection, remédiation). L'action est relayée dans les différentes filiales via des responsables conformité, des correspondants risques et/ou des relais conformité.

La Conformité Groupe renforce le dispositif d'animation des autres filiales et assure la coordination centralisée des missions confiées aux responsables des fonctions clés des sociétés d'assurances internationales.

// L'ACTUARIAT

La fonction actuarielle, prévue à l'article 48 de la directive Solvabilité 2, a été mise en place en fin d'année 2015. Les travaux font l'objet d'un rapport annuel qui traite les thématiques suivantes :

- les provisions techniques,
- la politique de souscription,
- la politique de réassurance,
- la contribution de la fonction actuarielle au système de gestion des risques.

Le rapport portant sur l'exercice 2024 a été produit en 2025.

// L'AUDIT INTERNE

L'Audit Interne a pour mission d'apporter aux instances de surveillance et aux dirigeants une assurance indépendante et objective sur le degré de maîtrise des opérations du Groupe ainsi que des conseils d'amélioration. Pour cela, l'Audit Interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et fait des propositions pour renforcer leur efficacité.

Il constitue la troisième ligne de maîtrise des activités du Groupe.

Afin de garantir son indépendance, l'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire et dépend fonctionnellement du Comité d'Audit et des Risques.

Le suivi du plan d'audit 2025 et la mise en œuvre des recommandations d'audit ont fait l'objet d'un examen régulier par les Dirigeants et le Comité d'Audit et des Risques.

// LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Compte tenu de la spécificité du métier d'assistant et de l'importance du risque opérationnel, le Plan de Continuité d'Activité en place a fait l'objet d'un suivi permanent.

Les objectifs prévus pour 2025 au titre de ce plan réalisés ont été :

- la révision de la politique de continuité d'activité et de gestion de crise Groupe ; plusieurs entités du Groupe sont soumises à la réglementation européenne DORA (Digital Operational Resilience Act) entrée en vigueur en janvier 2025,
- le suivi d'événements de perturbation d'activités et de tests des plans de continuité,
- le suivi des plans d'actions identifiés dans le cadre d'incidents ou de contrôles permettant l'amélioration continue du dispositif.

// LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le Système de Management de la Qualité a pour objectif de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre dans l'entreprise pour garantir la tenue de ses engagements, de ses orientations stratégiques et la satisfaction de ses actionnaires, partenaires et bénéficiaires de ses prestations, mais aussi plus largement de l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs, partenaires sociaux...) ou externes (sous-traitants, fournisseurs, services de l'État, collectivités...).

Le SMQ contribue ainsi à la performance et à la compétitivité de l'entreprise et lui apporte des garanties supplémentaires pour se développer et se démarquer dans un environnement concurrentiel et un marché évolutif.

Il s'appuie sur les dispositifs de maîtrise des risques et se structure autour des principes suivants :

- la maîtrise des activités, qui repose sur une organisation générale définie, connue, et mise en œuvre par chacun des collaborateurs (missions et responsabilités, règles de fonctionnement),
- l'amélioration continue, qui s'appuie sur la mise en place de dispositifs d'écoute client, d'indicateurs d'efficacité et de performance, d'audits Qualité internes, permettant d'optimiser le pilotage pour structurer la mise en œuvre des actions d'amélioration décidées.

La norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle propose des lignes directrices et des outils permettant de structurer la démarche et de la faire certifier par un organisme indépendant. L'obtention de cette « Certification » atteste la qualité et la performance du SMQ mis en place. Cette reconnaissance, qui renforce la confiance des clients, notamment lors des réponses aux appels d'offres, peut s'avérer une condition contractuelle indispensable.

La qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe se sont engagées volontairement dans la certification ISO 9001 et des certifications spécifiques (ex. AFRC/SFG, APSAD...).



ORGANISATIONNELLES

IMA ASSISTANCE France

PÉRIMÈTRE : IMA GIE (Niort, Montreuil, Rouen, Chauray, Limoges).

Développement et mise en œuvre des prestations d'assistance déplacement, assistance voyage et assistance santé pour les bénéficiaires des actionnaires et clients, 24/7.

IMATECH (France) - Nantes, Paris, Lille

Prestations de relations clients pour le compte de tiers.

IMA Ibérica Asistencia* (Espagne) - Madrid

L'accueil téléphonique et la gestion des services d'assistance en voyage, routière, médicale, et l'aide à domicile suite à une hospitalisation et/ou une immobilisation.

La gestion « front-office » de traitement de sinistres.

IMA Servizi (Italie) - Milan

Mise en œuvre des services d'assistance médicale et d'assistance technique, pour les personnes, pour les véhicules et pour les habitations, 24/24, tous les jours de l'année.

Wafa IMA Assistance (Maroc) - Casablanca

Activités d'assistances technique, funéraire et médicale.

* succursale d'IMA Assurances



MADE IN FRANCE

PÉRIMÈTRE : les entités françaises du Groupe IMA. Collaborateurs basés en France avec un contrat de travail de droit français.

IMA ASSISTANCE France - Niort, Rouen, Chauray, Limoges

IMH - Échiré, Marseille, Schiltigheim

IMA PROTECT - Nantes, Beaucauzé

IMATECH - Nantes, Paris, Lille

SPÉCIFIQUES ENTITÉS

TÉLÉSURVEILLANCE

IMA PROTECT (France) - Nantes, Beaucauzé

SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE P5 -

RÉFÉRENTIEL I31

Certifications n° 170.01.31 (IMA Protect Nantes - 44) et 192.05.31 (IMA Protect Beaucauzé - 49) délivrées par le CNPP - www.cnpp.com

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

IMATECH (France) - Nantes

LES ACTIONS DE FORMATION



DIVERSITÉ

PARITÉ DU GENRE

IMA Servizi (Italie) - Milan

SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

NORME UNI/PdR 125:2022



1.9

INSTRUMENTS FINANCIERS.

Aucun instrument financier à termes (IFT) n'est souscrit par les entités du Groupe.

1.10

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

GROUPE IMA - EXERCICE 2025

PRÉAMBULE

01

23 L'ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA

23 2010 - 2022 : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET TRANSVERSALE

23 2022 - 2025 : LES AMBITIONS RSE DU GROUPE IMA AU CŒUR DE SON PLAN STRATÉGIQUE

02

24 LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING

24 PÉRIMÈTRE TEMPOREL

24 PÉRIMÈTRE DE REPORTING

03

24 LA MÉTHODE ET LE RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

25 04

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

25 04.1 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

25 MAÎTRISER NOTRE IMPACT DIRECT SUR L'ENVIRONNEMENT

25 MESURER ET ATTÉNUER NOTRE IMPACT DANS L'EXERCICE DE NOS MÉTIERS

26 DES LEVIERS DÉJÀ MOBILISÉS OU À DÉVELOPPER

27 04.2 ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

27 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

28 SANTÉ & SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

29 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

31 QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

32 CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES TERRITOIRES ET À LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

32 04.3 ENJEUX DE GOUVERNANCE

32 INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

34 CONFORMITÉ ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

35 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

35 ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS, SOUS-TRAITANTS ET PRESTATAIRES

05

36 SYNTHÈSE DES INDICATEURS

// PRÉAMBULE

Une évolution du contexte réglementaire

Depuis 2018 et jusqu'à l'exercice 2024, le Groupe IMA publiait chaque année, au sein de son Rapport financier, une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), transposition française de la directive européenne NFRD (Non Financial Reporting Directive) entrée en vigueur en 2017. Selon la Commission européenne, "la communication d'informations non financières est en effet essentielle pour mener à bien la transition vers une économie mondiale durable, en associant la rentabilité à long termes à la justice sociale et à la protection de l'environnement".

Depuis 2024, dans le cadre du Pacte Vert européen, la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) remplace la NFRD et impose des normes plus strictes et harmonisées au niveau européen en matière de reporting ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance). L'État de durabilité, qui en est la transposition française, remplace la DPEF. En 2025, face à la charge que cette nouvelle directive impose aux entreprises et au risque de perte de compétitivité, l'Europe (Commission, Conseil et Parlement) a adopté une Directive Omnibus visant la simplification et l'allègement des informations à reporter. Un report de publication de 2 ans a également été voté pour les organisations de la vague 2 (directive Stop the Clock) dont fait partie le Groupe IMA, à savoir en 2028 sur l'exercice 2027, les dispensant de reporting réglementaire d'ici-là.

De la DPEF au Rapport de développement durable

Néanmoins, en cohérence avec ses engagements RSE et sa volonté de communiquer en transparence sur ses impacts, au-delà des exigences réglementaires, le Groupe IMA a choisi de poursuivre la publication d'informations ESG dans la continuité de la DPEF et en se plaçant volontairement dans la perspective du futur état de durabilité de la CSRD dont le contenu est en cours de finalisation au niveau des instances européennes. La plupart des indicateurs clés du présent Rapport de développement durable, identiques à ceux publiés dans les DPEF, ont fait l'objet de vérifications. La liste des indicateurs ayant fait l'objet d'une revue est présentée au sein de l'avis d'assurance du vérificateur indépendant en fin du présent rapport.

01 - L'ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA

La RSE est un moyen pour le Groupe IMA de formaliser des comportements et une éthique déjà ancrés dans ses pratiques, fondés sur les valeurs de l'économie sociale dont le Groupe est issu. Dans l'exercice des métiers d'IMA, les qualités humaines et les moyens technologiques déployés pour venir en aide aux personnes en difficulté ou en situation de fragilité incarnent, par nature, cette exigence d'une responsabilité élargie de l'entreprise, au-delà des obligations de résultats économiques.

2010 - 2022 : UNE DÉMARCHÉ STRUCTURÉE ET TRANS-VERSALE

Afin de structurer sa démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe IMA s'est appuyé, dès sa publication, sur la norme internationale ISO 26000, alors référence en la matière. Ce référentiel a permis l'acculturation des collaborateurs aux enjeux RSE et de donner un 1^{er} cadre de référence aux différentes actions menées au sein du Groupe.



2022 - 2025 : LES AMBITIONS RSE DU GROUPE IMA AU CŒUR DE SON PLAN STRATÉGIQUE

En plaçant la RSE et l'engagement des collaborateurs au cœur de son plan stratégique, IMA affirmait dès 2022 sa volonté d'être un acteur responsable et de contribuer activement à façonner une société plus juste et plus durable.

Dans un monde en profonde transition, marqué par l'intensification de certains risques (climatiques, sociaux, technologiques...) et conscient des enjeux pour les entreprises du secteur assurance-assistance, l'ambition d'IMA reposait déjà sur trois axes :

- garantir une transparence de ses activités et de ses impacts vis-à-vis de son écosystème, des régulateurs et de la société civile, au-delà des obligations réglementaires,
- accélérer sa transition en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de ses métiers,
- accompagner les collaborateurs et les engager dans cette dynamique de transformation.

En pratique, cette ambition s'est traduite par la formalisation d'une quinzaine d'engagements impliquant les différentes parties prenantes du Groupe (actionnaires, bénéficiaires, prestataires, collaborateurs...), articulés autour de :

- la contribution à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le dérèglement climatique,
- l'accompagnement des évolutions sociales et sociétales,
- une approche équilibrée du partage de la valeur.

Une mesure de l'empreinte socio-économique, sociale et environnementale du Groupe France et de sa chaîne de valeur réalisée en 2022 a permis de dresser un état de référence de l'impact des activités du Groupe, confirmant l'efficacité de ses politiques internes (sociale, gestion de l'immobilier, des déchets, efficacité énergétique...) sur son empreinte directe. La réalisation de Bilans des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur les scopes 1, 2 et 3 depuis 2023, conformément à la réglementation entrée en vigueur cette même année, constitue pour le Groupe (France et International) un outil de pilotage de sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone de ses activités.

02 - LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING

PÉRIMÈTRE TEMPOREL

Les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, correspondant à l'exercice financier du Groupe IMA, à l'exception :

- des données relatives au taux d'emploi de personnes en situation de handicap pour les entités française qui ne sont pas disponibles à la date d'élaboration du présent rapport et portent sur l'année n-1,
- des données relatives aux formations à la lutte contre le blanchiment (LCB-FT) et à la lutte contre la corruption qui portent sur les formations réalisées entre 2020 et 2025.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Dans la perspective de la publication d'un 1^{er} état de durabilité en 2028, le périmètre de reporting correspond à celui des états financiers consolidés, à savoir : les entités françaises suivantes du Groupe (IMA SA, IMA GIE, IMH GIE, IMA Voyages, IMA Participations, IMA Innovation, IMA ASSURANCES, ASSURIMA, IMA Services, IMATECH et IMA Protect) et les succursales et entités internationales suivantes (IMA Iberica, Prestima, IMA Italia, IMA Servizi, IMACare). En l'état actuel des textes réglementaires relatifs à la CSRD, IMA Benelux et Wafa IMA, en tant qu'entités contrôlées conjointement, sont exclus du périmètre de consolidation. Des spécificités de périmètre peuvent être appliquées en fonction des indicateurs (voir tableau ci-dessous).

03 - LA MÉTHODE ET LE RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Les informations reportées dans le présent rapport s'inscrivent dans la continuité des DPEF publiées jusqu'à présent, s'articulant autour d'une approche par les risques croisée en 2024 avec les principaux enjeux matériels issus de l'analyse de double matérialité réalisée en 2023.

Elle couvre les thèmes suivants :

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES IDENTIFIÉS	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	PÉRIMÈTRE
Environnement	Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Contribution au changement climatique et incapacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de dépannage rapide (taux de dépannage sur place + taux de dépannage en atelier < 2h) 	France
Social	Gestion des Ressources Humaines	Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures de formation suivies par salarié Nombre de salariés ayant suivi au moins 1 heure de formation 	France + International
Social	Santé et sécurité des collaborateurs	Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'absentéisme 	France + International
Social	Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité	Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'emploi des personnes en situation de handicap Indicateur égalité Hommes/Femmes Taux d'alternants 	<ul style="list-style-type: none"> France + International France + Italie France
Social	Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail	Dégradation du climat social et des conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Taux de turnover 	France + International

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES IDENTIFIÉS	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	PÉRIMÈTRE
Gouvernance	Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires	Proposition de produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique. Être dépassé par la concurrence et perdre des parts de marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Délai Moyen de Réponse • Taux d'efficacité • Taux de satisfaction globale • Effort fourni 	France
Gouvernance	Conformité, éthique et loyauté des pratiques	Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de personnes cibles formées à la lutte contre le blanchiment (LCB-FT) • Taux de personnes formées à la lutte contre la corruption. 	<ul style="list-style-type: none"> • France • France + Italie

04 - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

04.1 PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

RISQUE - Contribuer au dérèglement climatique et ne pas avoir la capacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.

DILIGENCES - Comme toute organisation et tout secteur d'activité, le Groupe IMA se doit de participer à la lutte contre le dérèglement climatique dans son propre fonctionnement mais également se préparer à ses conséquences sur ses activités ainsi que celles de ses actionnaires et clients, en particulier dans le secteur de l'assurance.

MAÎTRISER NOTRE IMPACT DIRECT SUR L'ENVIRONNEMENT

En tant qu'entreprise de services, les impacts directs des activités du Groupe IMA sur l'environnement sont liés à son fonctionnement interne : parc immobilier, consommations d'énergie et de ressources, achats, déchets et déplacements professionnels. La consommation de papier est maîtrisée depuis plus de 10 ans (dématérialisation des flux, solutions d'impression économes, utilisation de papier recyclé...). Un dispositif de tri sélectif permet de recycler papiers, cartons, bouteilles plastique, cannettes aluminium, toners d'imprimantes, piles, téléphones mobiles, verre, DEEE... Ces déchets sont pris en charge par des filières agréées pour leur recyclage ou leur revalorisation.

MESURER ET ATTÉNUER NOTRE IMPACT DANS L'EXERCICE DE NOS MÉTIERS

Néanmoins, en tant qu'assistant, le Groupe IMA mobilise pour le compte de ses actionnaires et clients un réseau de prestataires qui interviennent auprès de leurs bénéficiaires et clients en cas de sinistre. Ces prestations d'assistance, notamment en Mobilité (76 % de l'activité du Groupe en nombre de dossiers) et Habitat (19 % de l'activité du Groupe en nombre de dossiers) génèrent des impacts sur l'environnement et contribuent par leur nature au dérèglement climatique.

Celui-ci se manifeste par une augmentation de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles qui se traduit par une hausse de la sinistralité. Face à cette réalité, le secteur assurantiel, les activités d'assistance du Groupe IMA et les acteurs de la place se doivent de développer des offres plus vertueuses et accompagner les réseaux dans la décarbonation de leurs activités.

Depuis 2023, les Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) du Groupe IMA sont calculés sur les 3 scopes que comporte la méthodologie du GHG Protocol afin d'harmoniser et de consolider les résultats à l'échelle du Groupe France et International :

- scopes 1 et 2 : respectivement émissions directes de GES produits par l'entreprise et émissions indirectes liées à l'énergie,
- scope 3 : autres émissions indirectes : immobilisations, achats, déchets, utilisation des produits et services vendus (prestations d'assistance pour IMA), placements financiers...

Très largement dominé par les émissions du scope 3 (>99 % des émissions de GES), le profil des postes d'émissions du Groupe se confirme année après année :

• **Plus de 40 % des émissions sont liés aux prestations d'assistance** Mobilité et Habitat, les prestataires étant issus de secteurs parmi les plus émetteurs : transport (dépanneurs-remorqueurs, taxis, véhicules de location, avions...) et BTP (peintres, serruriers, menuisiers...). Les marges de manœuvre pour réduire ces émissions sont structurellement limitées. La trajectoire de décarbonation d'IMA dépend donc largement des évolutions « bas carbone » de ces filières, sauf à réduire significativement l'utilisation de ces moyens au risque de remettre en cause sa mission.

DES LEVIERS DÉJÀ MOBILISÉS OU À DÉVELOPPER

Le programme de décarbonation du Groupe, à moyen et long termes, a pour ambition d'accompagner les filières du transport et du BTP vers des solutions alternatives : mobilités douces, économie circulaire, habitat résilient.

Il s'appuie sur différents leviers :

- l'identification des pistes de décarbonation de nos activités en s'appuyant sur l'analyse détaillée de nos principaux postes d'émission de GES,
- des incitations à la mise en œuvre de modalités d'interventions moins émettrices en GES, comme le dépannage rapide. Au-delà de la satisfaction du bénéficiaire qui repart avec son véhicule en moins de deux heures, le dépannage rapide limite considérablement les trajets réalisés dans le cadre de l'intervention : réduction des kilomètres parcourus par le dépanneur, intervention avec des véhicules plus légers et parfois électriques, non-recours à des solutions de remplacement comme le taxi ou un véhicule de location. Le taux de dépannage rapide voit cependant sa progression freinée, à la fois par le vieillissement du parc automobile qui implique des réparations en garage, et par la complexité des véhicules les plus récents dont les contraintes de sécurité limitent les interventions en bord de route,

IMA ASSURANCES (IAF)	2023	2024	2025
TAUX DE DÉPANNAGE RAPIDE*	47,60%	47,50%	47,65%

*Nombre de prestations "dépannage rapide" / Nombre de missions confiées pour les prestations "panne éligible au dépannage rapide" - Périmètre France

- une formation continue de nos réseaux à l'intervention sur des véhicules électriques,
- des investissements dans des start-ups contribuant à la décarbonation comme The Treep, pour développer l'usage du train comme solution d'assistance mobilité,
- des partenariats avec des acteurs du marché engagés dans la décarbonation de leurs activités, comme Hype, le plus grand réseau au monde de taxi à hydrogène, ZeBorne (service de dépannage dédié aux dispositifs de recharge à domicile), BeNomad (service d'orientation enrichi et multicritères vers les bornes de recharge), Air France, avec l'usage du SAF (Sustainable Alternative Fuel), Oyonnair, avec des flottes d'avions Piaggio dont la consommation en carburant est inférieure de 40 % à celle des Turbo-Jet couramment utilisés,
- des offres proposées par les filiales IMH et IMA Protect en matière de rénovation énergétique, de téléchiffrage, d'incitation à la réparation plutôt qu'au remplacement, de maison connectée et d'autres solutions concourant à une meilleure résilience de l'habitat et à la réduction des émissions de GES,
- la co-construction, avec nos partenaires (actionnaires, clients, prestataires) d'offres conciliant enjeux de durabilité et pérennité socio-économique du Groupe.



Le Groupe ambitionne de poursuivre ses efforts pour développer les mobilités douces, l'économie circulaire et un habitat résilient afin de se positionner comme le leader de l'assistance responsable et innovante sur ces marchés.

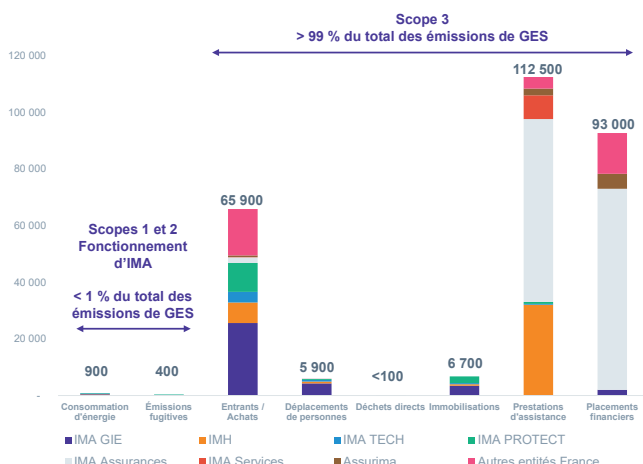
• **Plus de 30 % des émissions sont liés aux placements financiers** pour lesquels les marges de manœuvre d'IMA restent limitées compte tenu des besoins de liquidités à court termes inhérents aux activités d'assistance et pour lesquels l'offre de solutions labellisées « vertes » est plus limitée que pour les investissements de long termes. Néanmoins, assurant la vice-présidence de la Commission Développement Durable de France Assureurs, le représentant du Groupe IMA s'est joint aux réflexions, engagements pris et travaux menés pour étudier, sensibiliser et proposer des outils à destination de la profession. Des travaux sont en cours pour identifier les placements les plus émetteurs et les orienter davantage vers la finance verte selon une trajectoire pluriannuelle.

Le poids relatif des scopes 1 et 2 reste très faible (<1 %) et bien maîtrisé, notamment en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (le campus de Niort est en avance sur les objectifs du décret tertiaire : objectif 2050 atteint en 2025), résultat d'investissements immobiliers significatifs depuis plusieurs années (30 M€), d'un plan de sobriété énergétique maintenu dans le temps, de changements de comportement individuels et de la mise en place de mesures collectives.

Pour autant, des marges de progrès existent pour réduire au maximum l'empreinte d'IMA au travers d'une politique achats renforçant la prise en compte de critères RSE dans la sélection des fournisseurs, du développement du numérique responsable, du recyclage et du reconditionnement des équipements informatiques et téléphoniques.

RESULTATS DU BEGES 2024

Périmètre Groupe France (par poste et par site en tCO₂e)



Total des émissions 2024 :
≈ 285 000
tonnes équivalent CO₂

TOP 3 DES POSTES LES PLUS ÉMETTEURS

1. Prestations d'assistance (39%)
2. Placements financiers (33%)
3. Entrants / achats (23%)

*Autres entités France : IMA Voyages, IMA SA, IMA Innovation, SCI Bellune, IMA Participation, Serena

Les résultats sont arrondis à la centaine.

04.2 ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

Le Groupe IMA s'est toujours attaché à conduire une politique sociale humaine, qualifiante et inclusive, allant au-delà des exigences légales, voire des accords de branche.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RISQUE

Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.

POLITIQUE

Le Groupe s'attache à ce que chaque entité bénéficie des compétences nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues. Des processus RH sont déployés au travers du Système de Management de la Qualité Groupe (mise en adéquation des ressources humaines avec les besoins de l'entreprise, définition et pilotage de la politique RH, planification des ressources, recrutement et mobilité, développement du parcours du salarié, gestion administrative et contractuelle, etc.). D'autres dispositifs viennent compléter ce socle pour répondre à cet enjeu.

DILIGENCES

L'accélération des mutations de notre environnement (digitales, réglementaires, concurrentielles, etc.) rend nécessaire un pilotage renforcé de l'évolution des métiers et des compétences. S'adapter aux changements à venir, disposer du bon niveau de compétences, préparer au mieux les managers et les collaborateurs au développement de nouvelles expertises et/ou à l'émergence de nouveaux métiers constituent des enjeux majeurs pour garantir la performance, la compétitivité et la pérennité de l'entreprise.

À cet effet, une démarche de prospective est déployée au sein du Groupe depuis une dizaine d'années afin d'anticiper les évolutions prévisibles de ses activités. À ce titre, des entretiens prospectifs sont réalisés chaque année pour analyser les enjeux stratégiques à 3 ans, identifier les écarts quantitatifs et qualitatifs en matière de ressources et de compétences et définir des plans d'actions adaptés. Ces plans s'appuient notamment sur des actions de recrutement, de formation et de mobilité interne. Les résultats de ces analyses prospectives font l'objet de restitutions annuelles auprès des membres de chaque CODIR des entités du Groupe.

Par ailleurs, des outils RH Groupe dédiés à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) ont été mis en place tels qu'un référentiel emplois, l'identification des compétences clés de demain, une cartographie des métiers, de nouvelles fiches emplois et la définition des axes stratégiques de formation associés. Ces dispositifs visent à répondre à plusieurs enjeux majeurs : la tension du marché de l'emploi et la pénurie programmée de candidats, l'anticipation des besoins en recrutement et le pilotage du plan de développement des compétences pour accompagner notamment l'émergence de nouveaux métiers.

Un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) Groupe permet également de disposer d'une visibilité sur les postes à pourvoir, le catalogue de formations, incluant des modules digitaux en libre accès, ainsi que sur les démarches RH associées. Il intégrera également une vision des emplois et compétences cibles à court et moyen termes. Pour les entités non couvertes par le SIRH, l'intranet met à disposition le catalogue de formations.

Enfin, une part significative des budgets dédiés aux plans de développement des compétences est consacrée à des programmes sur les expertises métiers du Groupe, notamment dans les domaines de l'assurance, de la relation client, du réglementaire, de la culture managériale et des soft-skills. Pour exemples :

- Les parcours certifiants dédiés aux nouveaux managers et développés dans le cadre d'un programme de « Culture managériale ».
- Le parcours certifiant Data-Analyst : une première promotion interne constituée en 2025 démarrera un parcours de 18 mois dès janvier 2026.
- L'engagement local avec le lancement en janvier 2026 d'une promotion mixte avec des partenaires de l'économie sociale et solidaire permettant de former au métier de développeur.
- Des actions de sensibilisation et de formation autour de la cybercriminalité sont menées régulièrement.
- Le déploiement d'un parcours à destination de tous les cadres supérieurs du Groupe sur les fondamentaux de l'assurance et de l'assistance.
- Des parcours dédiés à la relation client pour faire de notre excellence client un atout concurrentiel.
- Enfin, la fresque du climat poursuit son déploiement dans les entités.

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	7 944 126 €	83 898 €	764 863 €	929 856 €	485 616 €	63 343 €	357 270 €
	5,8 %	3,0 %	3,57 %	4,42 %	4,44 %	0,46 %	2,50 %
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation	3 953	12	684	894	371	40	355
Nombre de collaborateurs ayant suivi au moins 1h de formation (CDI + CDD dont alternants et saisonniers)	3 781	12	674	849	363	40	311
Nombre total d'heures de formation	86 145	237	26 569	38 347	12 116	2 638	9 884
Nombre d'heures de formation par collaborateur formé (en centième)	21,79	19,76	38,84	43,00	32,66	65,94	27,84

SANTÉ & SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

RISQUE

Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

POLITIQUE

La prévention des risques liés au travail, la préservation de la santé physique et mentale des collaborateurs et la lutte contre toute forme de violence au travail constituent des axes majeurs de la politique sociale de l'entreprise. Ils s'évaluent notamment par le suivi du taux d'absentéisme.

DILIGENCES

De nombreuses initiatives sont déployées au sein du Groupe afin de prévenir efficacement les risques, notamment à travers la mise en place d'acteurs et de structures dédiées, l'évolution et l'amélioration continue des méthodes d'évaluation et de prévention des risques ainsi que le développement d'actions de sensibilisation.

Les entités du Groupe France disposent, selon les cas, d'un service autonome de Santé au Travail, d'infirmières en santé au travail, ou encore d'une cellule d'Ambassadeurs de la QVCT animée par des managers et supervisée par la psychologue en santé au travail du Service de Santé au Travail régional. Par ailleurs, de nombreuses actions de prévention sont également menées dans différentes structures du Groupe. Des partenariats avec des professionnels spécialisés dans l'accompagnement de la santé mentale permettent aux salariés d'accéder à des ressources contribuant à préserver et développer leur bien-être psychologique.

En matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels, les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de chaque entité française sont actualisés annuellement.

Enfin, plusieurs actions récurrentes de sensibilisation, d'information et de prévention relatives aux maladies professionnelles sont conduites chaque année. Un dispositif d'accompagnement psychologique accessible 24h/24 et 7j/7 est également proposé à l'ensemble des salariés du Groupe. Un programme spécifique dédié aux Risques Psychosociaux est déployé auprès de l'ensemble de la ligne managériale, de la Direction Générale aux managers de proximité.

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux d'absentéisme sans maternité (en %)	5,77 %	0,00 %	7,43 %	NC	5,57 %	NC	4,46 %

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

RISQUE

Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.

POLITIQUE

Le Groupe IMA est attentif à ses dispositifs de recrutement et, de façon plus large, engage de nombreuses actions au service de sa politique Diversité et inclusion.

Celle-ci repose sur 3 grands principes fondamentaux :

- la non-discrimination,
- l'équité de traitement,
- l'égalité des chances.

Politique de recrutement

La politique de recrutement constitue le premier levier de prévention des risques de discrimination.

Afin d'accompagner les candidats et les salariés en situation de handicap dans leurs démarches administratives et d'équipement, le Groupe IMA a adopté une charte du recrutement (IMA GIE), déployé des formations « Recruter sans discriminer », et désigné des référents Handicap au sein de chaque entité française.

Par ailleurs, des processus de recrutement dits « par habileté » ont été instaurés afin d'évaluer les candidats sur la base de leurs aptitudes à occuper un poste, plutôt que sur leurs seuls diplômes. Pour certains métiers, des procédures de recrutement simplifiées ont également été mises en place.

Ces actions permettent d'ouvrir le recrutement à une plus grande diversité de profils : jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en reconversion professionnelle ou en situation de handicap.

Diversité

La politique Diversité et inclusion du Groupe s'articule autour de 5 axes majeurs, avec pour objectif de créer un environnement de travail respectueux des singularités de chacun et favorable à l'inclusion :

- s'engager en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes,
- agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- s'impliquer dans l'insertion professionnelle des jeunes,

- prendre en compte les salariés LGBT+,
- accompagner les seniors et les fins de carrière, en favorisant l'intergénérationnel.

Le Groupe IMA s'engage au quotidien en menant des actions concrètes sur le terrain et dans l'organisation de campagnes de sensibilisation régulières tout au long de l'année, notamment à l'occasion d'événements nationaux et/ou internationaux.

S'engager en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes

La progression sur trois ans de l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes témoigne des efforts engagés et des résultats obtenus dans le cadre de la politique menée par le Groupe. Cet indicateur constitue un indicateur clé de performance, suivi à ce titre.

Conformément aux dispositions prévues par la législation relative à la lutte contre les agissements sexistes, deux référents, désignés et formés, sont en place au sein de l'ensemble des entités françaises. Afin de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux liés au sexisme et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, le Groupe a déployé plusieurs actions de sensibilisation au cours de l'année 2025, parmi lesquelles :

- la diffusion, à l'ensemble des collaborateurs des entités françaises, d'un guide sur le sexisme et le harcèlement sexuel au travail à l'occasion de la journée de lutte contre le sexisme,
- les actions de sensibilisation portant sur le sexisme ordinaire, les stéréotypes de genre et les leviers favorisant le développement des parcours professionnels,
- la mise en place d'une équipe dédiée aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel, permettant à tout salarié, victime ou témoin, d'effectuer un signalement.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Excelia, le Groupe IMA participe à un programme de mentorat dédié au leadership féminin. Ce dispositif permet d'accompagner 25 étudiantes, tous niveaux confondus et à l'échelle nationale, dans leur transition vers le monde professionnel, en leur proposant un accompagnement par des mentors afin de renforcer leur ambition et de sécuriser leurs choix de carrière.

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Indicateur d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	94/100	-	98/100	NC	99/100	NC	Certification Égalité H/F depuis 2024

Précisions méthodologiques :

- pour les entités françaises, l'indicateur publié correspond à l'Index égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 2026 portant sur les données 2025,
- pour les entités italiennes, l'indicateur reporté correspond à la certification égalité des genres (Certificazione della parità di genere) obtenue pour les entités IMA Italia et IMA Servizi, délivrée en 2024 par IMQ pour une durée de validité de 3 ans (audit de surveillance validé en 2025).

Plus largement, des réflexions sont menées afin de favoriser une meilleure représentation des femmes et des hommes dans les métiers et les postes où l'un des deux sexes est sous-représenté. Ces actions visent notamment à intégrer davantage de candidates féminines dans certains processus de recrutement, et inversement, à encourager la mixité professionnelle à tous les niveaux. Elles se traduisent, par exemple, par l'objectif de recevoir, lorsque cela est possible au regard des candidatures disponibles, au moins un candidat de chaque sexe à profil équivalent, ou encore par l'accompagnement des femmes à se positionner davantage sur des postes à responsabilités.

Agir pour le handicap

Plus de 300 salariés du Groupe IMA sont aujourd'hui en situation de handicap et bénéficient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Des aménagements de poste adaptés sont proposés afin de garantir de bonnes conditions de travail, ainsi que des travaux d'accessibilité des bâtiments lorsque cela s'avère nécessaire.

L'ambition du Groupe, qui va au-delà du seul respect des obligations légales, se traduit par la poursuite d'actions ayant pour objectif de favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi que le maintien dans l'emploi des salariés confrontés à cette situation à la suite d'un accident de la vie. Ces actions incluent notamment l'accompagnement à la constitution des dossiers de demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, l'adaptation des postes et des horaires de travail, ou encore la mise à disposition de documents de travail et d'information adaptés, en particulier pour les salariés non voyants.

Afin de partager les bonnes pratiques et de s'inscrire dans une dynamique collective, un accord Groupe France relatif au handicap, signé en juillet 2017 pour une durée indéterminée, définit les dispositions garantissant l'égalité de traitement des personnes en situation de handicap et des conditions de travail compatibles avec les contraintes liées à leur handicap ou à celui de leurs proches.

En tant que membre fondateur de la Fondation Excelia, le Groupe s'engage chaque année à soutenir une vingtaine d'étudiants des écoles Excelia rencontrant des difficultés financières, familiales ou liées à une situation de handicap. Ce soutien prend la forme de bourses attribuées à l'issue d'un examen des dossiers, fondé sur l'analyse de la situation individuelle et sur des critères d'excellence académique définis par une commission de sélection.

Enfin, en 2025, comme chaque année, le Groupe a organisé plusieurs actions de sensibilisation pour faire évoluer le regard porté sur le handicap. Ces initiatives incluent la participation à des challenges inclusifs et interentreprises (semaines de la QVCT, Cap sans Peur du Handicap), des journées d'immersion telles que les DuoDay en collaboration avec Cap Emploi, des témoignages de salariées fragilisées par un cancer (La Cordée de l'Après), ainsi que la mobilisation de l'ensemble des entités du Groupe à l'occasion d'Octobre Rose (courses solidaires, dons aux associations, etc.).

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	6,7 %	0,00 %	7,86 %	4,35 %	3,72 %	0,00 %	5,94 %

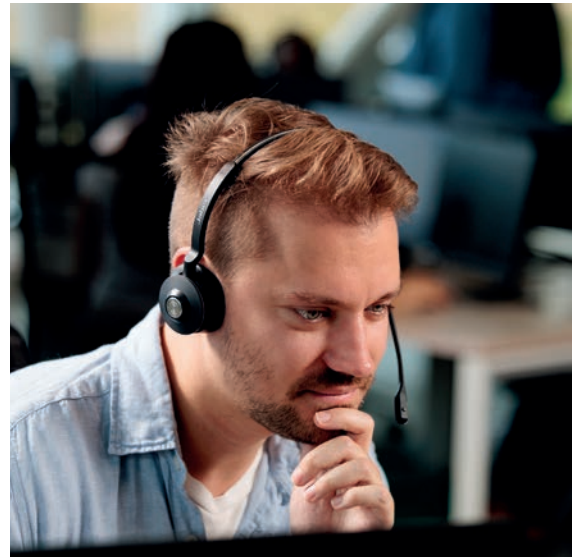
Pour les entités françaises, indicateurs basés sur les données 2024 calculés dans le cadre de la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).
 Pour les entités italiennes, l'indicateur reporté correspond au total de salariés en situation de handicap présents aux effectifs au 31/12/2025 rapporté à l'effectif total (CDI+CDD) des entités IMA Italia, IMA Servizi et IMACare au 31/12/2025.



S'impliquer pour l'insertion professionnelle des jeunes

La formation et les dispositifs d'insertion par le travail tels que l'accueil de stagiaires, le recours aux contrats en alternance ou l'intégration de personnes en situation d'évaluation en milieu de travail sont fortement encouragés et facilités grâce à des partenariats noués avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur et France Travail.

Le Groupe IMA poursuit activement sa politique de développement de l'alternance au sein de l'ensemble des entités françaises. À ce titre, 56 alternants ont été intégrés pour l'année 2025-2026, dont 35 à IMA GIE, 8 à IMATECH, 6 à IMA Protect et 7 à IMH. Cette dynamique s'accompagne de l'enrichissement des outils d'accompagnement, notamment par la création de fiches pratiques sur les rôles du tuteur et du manager de tuteur, la mise en place de temps forts dédiés, la diffusion d'un guide d'informations pratiques à destination des alternants, ainsi que par le déploiement de formations spécifiques. Par ailleurs, le Groupe IMA a accueilli plus de 170 stagiaires au cours de l'année 2025.



	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux alternants / effectif moyen annuel CDI	1,86 %	0,00 %	1,60 %	2,70 %	3,10 %	NC	NC
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	55,08	-	9,58	20,25	8,75	NC	NC

Au-delà de ces dispositifs communs, chaque entité du Groupe œuvre à renforcer l'intégration des jeunes au sein de sa structure. À titre d'illustration, en 2025, l'entité IMA GIE a accueilli plus d'une centaine de stagiaires, tandis que l'entité IMATECH a conclu des conventions de partenariat avec des écoles spécialisées dans ses domaines d'expertise tels que le droit ou la maintenance automobile.

Prendre en compte les salariés LGBT+

Le Groupe IMA veille à garantir à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail respectueux, inclusif et exempt de toute forme de discrimination, notamment en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Les principes de non-discrimination et de respect des personnes sont inscrits dans les valeurs et les politiques internes du Groupe. À ce titre, le Groupe IMA a diffusé à l'ensemble des entités françaises un premier guide de sensibilisation en faveur de la non-discrimination des salariés LGBT+, coconstruit avec des salariés directement concernés.

Accompagner les seniors et les fins de carrière - favoriser l'intergénérationnel

Le Groupe IMA accorde une attention particulière à l'accompagnement des salariés seniors et à la gestion des fins de carrière, dans une logique de maintien dans l'emploi, de transmission des compétences et de valorisation des parcours professionnels.

L'accord senior, signé le 31 décembre 2021 et renouvelé le 17 octobre 2024, permet aux salariés concernés de préserver leur maintien dans l'emploi, de valoriser leur expérience et de mieux préparer leur fin de carrière, dès l'an-

née précédant leur départ physique de l'entreprise.

Dans ce cadre, plusieurs mesures d'aménagement ont été mises en place, notamment :

- une réduction de la durée journalière de travail de 20 minutes,
- la dispense des horaires alternés, avec maintien de la prime associée,
- la suppression des vacances de nuit, avec maintien de la compensation financière,
- l'acceptation automatique des demandes de réduction du temps de travail dans le cadre d'une retraite progressive.

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUE

Dégradation du climat social et des conditions de travail.

POLITIQUE

La compréhension de la stratégie du Groupe par l'ensemble des acteurs de l'entreprise et la prise en compte des aspirations des salariés et de leur qualité de vie au travail sont nécessaires à la cohésion sociale, à la performance et à la protection des emplois. L'entreprise, qui souhaite favoriser un dialogue social constructif, met à disposition des représentants du personnel des moyens dépassant le cadre légal chaque fois que des intérêts communs sont en jeu.

DILIGENCES

Qualité du dialogue social

L'accord Groupe IMA France relatif au droit syndical (signé le 26 avril 2018) traduit la volonté commune de réaffirmer le rôle important que jouent les Organisations Syndicales.

De nouveaux moyens de communication (en sus des possibilités préexistantes) et des formations/sensibilisations/ outils renforçant la représentation du personnel ont été accordés aux Organisations Syndicales (diffusion de tracts par mail, formation à leur nouveau mandat, dématérialisation des poses des heures de délégation). Les managers ont par ailleurs été sensibilisés à l'accompagnement de représentants du personnel.

Qualité de vie au travail

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration permanente de la qualité de vie au travail, des accords télétravail concourant à une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle ont été déployés dans les différentes entités du Groupe. Selon l'organisation du service et l'emploi occupé ou indifféremment, cela représente jusqu'à 100 journées de télétravail par année civile pour IMA GIE et jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine à IMA Protect et IMH GIE.

Chaque année depuis 2021, la semaine de la QVCT est l'occasion de proposer un programme de sensibilisation sur diverses thématiques comme la prévention, la mobilisation des dispositifs de formation professionnelle, etc.

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE	TOTAL
Effectif Annuel Moyen CDI 2025	2 971,83	12,17	602,08	759,83	279,08	380,17	252,58	5 257,75
Sorties CDI 2025	174	3	93	196	34	85	17	602
Taux de turnover 2025	5,9 %	24,7 %	15,4 %	25,8 %	12,2 %	22,4 %	6,7 %	11,4 %

Précisions méthodologiques :

- les motifs de sorties pris en compte pour le calcul des indicateurs de turnover sont : démission, fin de période d'essai, licenciement, retraite, rupture conventionnelle,
- le ratio du turnover est réalisé sur l'effectif moyen CDI à fin de mois par entité.

CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES TERRITOIRES ET À LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ancrage territorial constitue un axe historique de l'engagement RSE du Groupe IMA. Il contribue à renforcer l'image du Groupe, celle de ses mutuelles actionnaires et de sa marque employeur.

Pour conforter sa position auprès des salariés, des collectivités et de tous les acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux qui comptent sur des relations durables avec l'entreprise, le Groupe IMA s'appuie sur trois principaux leviers :

- la contribution au développement économique des territoires et à l'insertion par l'emploi, le soutien aux structures et initiatives entrepreneuriales et aux filières d'avenir (technologiques et digitales notamment). Cet engagement se traduit par le maintien des activités du Groupe sur ses divers sites d'implantation (non-délocalisation de ses plateaux d'assistance et de son siège social). En 2024, pour faire face à la croissance de ses activités, IMA GIE a ainsi ouvert un nouveau site opérationnel à Limoges. À fin 2025, le site accueillait près de 120 collaborateurs avec une cible de 300 emplois durables d'ici fin 2027. Il s'illustre également par une volonté de soutien à l'emploi et à l'économie locale avec le recours privilégié aux entreprises, fournisseurs et sous-traitants locaux et l'aide à la création, au développement et à la reprise d'entreprises, en partenariat avec des associations et institutions locales ou au sein de réseaux d'entreprises,
- une gestion des partenariats structurée autour des engagements RSE du Groupe en faveur du développement local, dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires et pédagogiques et le soutien aux projets dont les finalités sont en cohérence avec les enjeux socio-économiques et environnementaux du Groupe,

- une participation aux réflexions et travaux menés par les collectivités locales sur la déclinaison des engagements internationaux et nationaux en matière de développement durable (Agenda 2030, Objectifs de Développement Durable notamment).

Ces initiatives concourent à l'attractivité de l'entreprise et démontrent son engagement en faveur du développement et du rayonnement des territoires où elle est implantée.

04.3 ENJEUX DE GOUVERNANCE

INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

RISQUE

Proposer des produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du plan stratégique, être dépassé par la concurrence, perdre des parts de marché.

POLITIQUE

La capacité du Groupe IMA à développer de nouveaux produits et services répondant aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires est un enjeu majeur pour son développement et son attractivité.

Il s'appuie sur les leviers suivants :

- la digitalisation des relations avec le client final, qui renforce le rôle d'orchestrateur de services en combinant digital et humain et en fédérant d'autres acteurs (clients, prestataires, start-ups...),
- le développement de métiers autres que ceux de l'intervention d'urgence pour un accompagnement au quotidien et dans la durée,
- la diversification des partenaires : constructeurs automobiles, Mutuelles Santé, grande distribution...

DILIGENCES

La Direction Groupe Marketing a pour principales missions :

- d'identifier les tendances du marché et rédiger des études stratégiques pour préparer les activités de demain,
- d'innover, concevoir et développer des produits et services en cohérence avec les enjeux du Groupe et en concertation avec les équipes commerciales,
- de sélectionner les partenaires pour enrichir les offres du Groupe,
- d'accompagner les équipes commerciales et leur fournir les outils nécessaires au développement commercial,
- de concevoir les parcours omnicanaux et optimiser leur performance au quotidien, en s'appuyant sur les expertises UX/UI, la stratégie digitale et l'analyse data (AB tests, CRO).

Véritable laboratoire sociétal, l'assistance voit évoluer les comportements des citoyens (d'une économie de la propriété vers une économie de l'usage), une évolution facilitée par un accès démultiplié aux nouvelles technologies.

Ces comportements s'inscrivent dans 3 tendances principales qui impactent notre métier d'assistant :

- la transition énergétique (l'électrification du parc auto, les mobilités douces...),
- la transition climatique (recrudescence des aléas climatiques, l'économie circulaire...),
- la transition démographique (vieillesse de la population, hausse des maladies chroniques et des fragilités...).

Confronté à ces tendances structurantes, le Groupe IMA se doit d'adapter ses offres aux attentes des bénéficiaires, des actionnaires et des partenaires.

Stratégie d'innovation

Dans un monde en grande évolution technologique, l'enjeu est d'ouvrir ses Systèmes d'Information à d'autres interfaces pour offrir un parcours client sans couture et personnalisé.

En plaçant l'innovation au cœur de ses ambitions, le Groupe IMA a pour objectifs de :

- créer de nouveaux services et répondre aux besoins de ses actionnaires et partenaires,
- accroître ses capacités d'accélération,
- renforcer son intégration dans les univers digitaux de ses actionnaires et partenaires et d'offrir des canaux additionnels de sollicitation à ses services.

En tirant parti des possibilités offertes par le digital, le Groupe IMA a renforcé la transformation de son modèle opérationnel avec la création en 2025 d'une Direction Innovation Acculturation.

S'appuyant sur le Comité Innovation et Investissement qui oriente et valide ses axes de recherche, IMA L@b est doté d'un budget pluriannuel qui facilite sa démarche prospective. Les innovations ainsi conçues définissent l'avenir de nos métiers et les modèles de rupture qui pourraient les transformer en profondeur. IMA L@b est composé de trois entités :

- IMA C@mp, dont l'objectif est de développer une culture de l'innovation par des échanges, des démonstrations, du partage de connaissance et de la pédagogie,
- IMA Anticip@tion, qui est entièrement dédiée à l'expérimentation qui accompagne ou pilote les différents POC (Proof Of Concept) et tests en veillant à la pertinence technique et à la performance économique des projets. Elle est en prise directe avec la production via l'Incubateur, service permettant une pré-industrialisation en production,
- Le Test and Learn, dont l'objectif est de faire émerger la culture du Test and Learn ou l'apprentissage à partir de l'expérimentation pour produire et partager de la connaissance.

Par ailleurs, IMA Participations, créé en 2018, est un fonds d'investissement (15 M€) pour accélérer la stratégie d'innovation et de transformation des métiers. Le Groupe investit majoritairement sur l'enrichissement des services d'assistance Mobilité, principale activité du Groupe. Parmi ces services : REVOLTE (Formation et réparation de Véhicules électriques et Hybrides), une prise de participation majoritaire dans la start-up spécialisée dans la réservation de moyens de déplacement The Treep (train en particulier), l'alerte d'urgence pour les motards, le convoyage de véhicule...

Enfin, le Groupe est membre fondateur de French Assur-Tech, structure de captation, de formation et d'accélération de start-ups, cofondée en 2018 aux côtés d'actionnaires et de partenaires.

Réactivité et anticipation pour répondre 24h/7j aux besoins des bénéficiaires

L'activité d'assistance Déplacement et d'assistance Habitation se caractérise par la nécessité d'anticiper au mieux et de façon continue les volumes d'activité à venir. L'expertise du Groupe et la confiance de ses actionnaires et clients reposent sur sa capacité à répondre aux besoins de tous les bénéficiaires en difficulté, y compris en situation de crise (catastrophes naturelles, aléas climatiques...). Afin d'anticiper ces aléas et d'être réactifs en ajustant les effectifs si nécessaire, comme le recours à des vacations additionnelles, la planification des collaborateurs se fait sur la base de prévisions d'activité et de processus.

En dépit de la situation géopolitique et de l'évolution du comportement des Français, moins prévisible, IMA adapte ses dispositifs d'anticipation et d'adéquation des ressources à l'activité. La surveillance des prévisions météorologiques et le travail d'ajustement sur les plateaux pour y positionner des ressources au plus près du besoin réel ont permis d'améliorer le taux d'efficacité tout en maintenant le Délai Moyen de Réponse (DMR).

PRISES D'APPELS	2021	2022	2023	2024	2025
DMR (Délai Moyen de Réponse, premier décroché) (Temps d'attente moyen annuel par les bénéficiaires)	111 secondes	137 secondes	127 secondes	117 secondes	121 secondes
Taux d'efficacité (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	90 %	87,9 %	87,9 %	88,1 %	90,0 %

Mesure de la satisfaction client

La Qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe ont déployé leur Système de Management de la Qualité et ont obtenu des certifications, soit en s'appuyant sur la norme ISO 9001, soit en référence à d'autres normes qui ciblent des activités spécifiques : APSAD pour IMA Protect, Qualio-pi pour IMATECH (cf partie 1.8 Dispositif de maîtrise des risques).

Par ailleurs, conformément à ses engagements en faveur du développement économique des territoires, le Groupe IMA s'est toujours attaché à la non-délocalisation de ses entités opérationnelles et à soutenir l'emploi sur les territoires sur lesquels il est implanté. Les entités françaises du Groupe (IMA ASSISTANCE France, IMH, IMA Protect et IMATECH) se sont ainsi vu remettre chaque année depuis 2023 une double distinction à l'occasion du Salon du Made in France :

- marque de garantie « Relation Client 100 % France » de l'Association Française de la Relation Client,
- certification « Service France Garanti ».

Délivrée à la suite d'un audit par un organisme indépendant, cette reconnaissance atteste que la relation client avec les bénéficiaires, pour les événements intervenus en France, est totalement réalisée depuis la France par des salariés de droit français.

La qualité du service délivré aux bénéficiaires est suivie au travers d'enquêtes à froid (périmètre : Assistance Routière France/Étranger, Assistance Médicale France/Étranger et Assistance Santé à domicile) qui :

- mesurent la satisfaction des bénéficiaires sur l'ensemble du parcours et l'expérience au global,
- donnent une vision complète et détaillée de l'Expérience Client,
- identifient les priorités d'actions à moyen ou long termes.

L'indicateur mesurant le taux d'effort fourni par le bénéficiaire lors de son recours à l'assistance est privilégié pour une exploitation opérationnelle de la prestation délivrée stricto sensu. Ce que ne fait pas le NPS (Net Promoter Score) qui sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation de la société d'assurance pour le compte duquel opère le Groupe IMA.

EXPÉRIENCE CLIENT	2022	2023	2024	2025
Taux de satisfaction globale	91,7 %	93,2 %	91,8 %	92,0 %
Effort fourni Sur une échelle de 0 à 10, quel effort avez-vous dû fournir pour être assisté(e) ? 0= aucun effort fourni, 10= beaucoup d'effort L'absence d'effort fourni correspond au regroupement des notes 0 et 1 sur le nombre total de répondants	53,9 %	57,4 %	51,0 %	49,3 %

CONFORMITÉ ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

RISQUE

Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.

POLITIQUE & DILIGENCES

Encadrée par une réglementation stricte qui impose notamment des obligations de transparence et de responsabilité vis-à-vis des parties prenantes (actionnaires, clients, bénéficiaires salariés, fournisseurs, prestataires et sous-traitants, autorités de contrôle...), la gouvernance du Groupe répond à une volonté d'éthique dans les affaires et à une approche équilibrée du partage de la valeur.

À ce titre, la conformité à la réglementation (Loi Sapin II, Solvabilité 2, Règlement Général sur la Protection des Données-RGPD...) est un enjeu majeur pour le Groupe qui s'est structuré pour identifier, prévenir et atténuer la survenance des risques de non-conformité. L'organisation mise en place au sein du Groupe comprend un service Conformité Groupe et un service Contrôle Permanent et Risques Opérationnels, tous les deux rattachés à la Direction Groupe Risques Conformité Contrôle et Sécurité, une Direction Groupe Audit Interne, une Direction Groupe des Affaires Juridiques et une Déléguée à la Protection des Données.

La loyauté des pratiques est un principe régi par un Code de Conduite annexé au règlement intérieur qui s'applique à tous les salariés du Groupe et aux partenaires ainsi que par une charte Groupe édictant les règles en matière d'« Offre et acceptation des cadeaux d'affaires ».

Pour lutter contre la corruption, la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe IMA est doté de dispositifs d'alerte interne en accès direct pour tous. Depuis 2023, IMA a intégré la réglementation « Wasserman » qui assouplit l'accès au dispositif et renforce la protection des lanceurs d'alerte en permettant aux salariés, mandataires sociaux et co-contractants de signaler les comportements contraires aux lois et aux règlements ainsi que les manquements au code de conduite de l'entreprise.

En 2025, la révision de la politique Groupe de Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme a eu pour conséquence la création, au sein de la première ligne de maîtrise, d'une cellule Sécurité Financière dédiée à l'analyse des différentes situations de risques. Deux comités bisannuels - Groupe et Solo (IMA Assurances / Assurima) - assurent une revue complète des dispositifs LCB-FT.

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTIMA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux du public cible formé à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)	95 %	75 %	NC	90 %	100 %	NC	NC
Taux du public cible formé à la lutte contre la corruption	94 %	83 %	98 %	94 %	98 %	NC	98 %

Taux de réalisation au T4 2025

Précisions méthodologiques en Partie 05 : Synthèse des indicateurs

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

Conformément au RGPD, la protection des données personnelles des salariés, bénéficiaires, fournisseurs, sous-traitants et partenaires du Groupe est garantie par une politique, des procédures et la nomination d'un délégué à la protection des données. La sécurisation des Systèmes d'Information (SI) s'appuie sur le Référentiel de Sécurité du Système d'Information du Groupe IMA. Ce référentiel, actualisé tous les ans, détaille la Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI) qui fournit un cadre de référence et de cohérence à la Sécurité de l'Information et à la Continuité des Systèmes d'Information des activités métiers. Elle définit les principes généraux de sécurité de l'information et de disponibilité à respecter au sein des activités métiers, ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de Sécurité de ses SI. La PGSI constitue pour le Groupe IMA un plan de progrès permanent sur la sécurité de l'information et la continuité d'activité.

La sécurité des Systèmes d'Information est pilotée par un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), à l'échelle du Groupe. Il collabore avec un Responsable des Plans de Continuité des Activités Groupe, notamment pour prioriser les enjeux de sécurisation aux travaux des BIA (Business Impact Analysis).

Face à l'augmentation des cyberincidents, le Groupe IMA a mis en place un plan projet pluriannuel 2024-2026 dédié à la sécurisation du système d'information en y allouant à la fois des ressources humaines et des budgets. De nombreux travaux ont été entrepris par les équipes informatiques : renforcement de la gouvernance, mise en place du système de double authentification, patch management, backup management, vulnerability management, CTI...

Les actions de sécurisation et les investissements se sont renforcés sur 2025 et 2026 est une année de rationalisation, de consolidation et d'anticipation. Des campagnes de sensibilisation à la cybersécurité sont largement déployées au sein du Groupe et les process établis pour la remontée des incidents diffusés à l'ensemble des salariés.

ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS, SOUS-TRAITANTS ET PRESTATAIRES

La politique d'achat définit les principes et les procédures régissant l'acquisition de biens et services au sein du Groupe IMA. Elle vise à garantir des achats efficaces, responsables et conformes aux réglementations en vigueur.

Elle répond aux orientations, aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique. Elle suit une charte de déontologie des achats qui précise les principes que les acheteurs et les collaborateurs du Groupe IMA, sont tenus de respecter dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de la société.

Les achats effectués par le Groupe IMA doivent respecter les principes suivants :

- transparence : Processus d'achat clair et traçable,
- équité : Évaluation objective des fournisseurs et des offres,
- qualité : Sélection de produits et services répondant au juste besoin de l'entreprise,
- responsabilité : Prise en compte des critères environnementaux et sociaux,
- optimisation des coûts : Recherche du meilleur rapport qualité-prix.

Les collaborateurs de la fonction achats du Groupe IMA veillent à maintenir une relation durable et un équilibre économique pour l'entreprise et ses fournisseurs, en optimisant l'expression du besoin, en assurant un sourcing responsable par la mise en concurrence ouverte, libre et loyale, selon les règles définies dans la Procédure Achats, en sélectionnant l'offre la mieux-disante (Coût/Qualité/Service/RSE) et en négociant le juste prix au regard des besoins exprimés et des alternatives.

Cette préoccupation est également présente dans les relations entre le Groupe IMA et ses réseaux de prestataires (achats de production). Les candidats qui souhaitent rejoindre le réseau de prestataires agréé IMA en utilisant le site internet "ima.eu" s'engagent à respecter une "Charte Qualité et Responsabilité Sociétale". Les conventions de services passées avec les prestataires intègrent des clauses déontologiques visant à garantir le respect de la réglementation en vigueur et la qualité des prestations délivrées aux bénéficiaires.

05 - SYNTHÈSE DES INDICATEURS

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

IMA ASSURANCES (IAF)	2023	2024	2025
Taux de dépannage rapide*	47,60 %	47,50 %	47,65 %

*Nombre de prestations "dépannage rapide" / Nombre de missions confiées pour les prestations "panne éligible au dépannage rapide" - Périmètre France

ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

ENTRÉES ET SORTIES EN 2025								
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE	TOTAL
Etat des effectifs au 31/12								
CDI	3 022	14	619	747	289	443	266	5 400
CDD	329	0	14	32	43	0	54	472
Total	3 351	14	633	779	332	443	320	5 872
Entrées 2025								
CDI	124	5	91	225	35	199	20	699
CDD	923	0	66	42	61	0	110	1 202
Dont saisonniers	497	0	0	0	0	0	24	521
Total	1 047	5	157	267	96	199	130	1 901
Sorties 2025								
CDI	174	3	93	196	34	85	17	602
CDD	818	0	42	33	34	0	66	993
Dont saisonniers	497	0	0	0	0	0	20	517
Total	992	3	135	229	68	85	83	1 595

FORMATIONS 2025							
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	7 944 126 €	83 898 €	764 863 €	929 856 €	485 616 €	63 343 €	357 270 €
	5,8 %	3,0 %	3,57 %	4,42 %	4,44 %	0,46 %	2,50 %
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation	3 953	12	684	894	371	40	355
Nombre de collaborateurs ayant suivi au moins 1h de formation (CDI + CDD dont alternants et saisonniers)	3 781	12	674	849	363	40	311
Nombre total d'heures de formation	86 145	237	26 569	38 347	12 116	2 638	9 884
Nombre d'heures de formation par collaborateur formé (en centième)	21,79	19,76	38,84	43,00	32,66	65,94	27,84

ABSENTÉISME 2025							
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux d'absentéisme sans maternité (en %)	5,77 %	0,00 %	7,43 %	NC	5,57 %	NC	4,46 %

Précisions méthodologiques :

- Motifs des heures d'absence pris en compte pour le calcul des indicateurs absentéisme : maladies, maladies professionnelles, accidents et accidents du trajet.

> Calcul : nombre d'heures d'absence / nombre d'heures planifiées

- Définition nombres d'heures planifiées : total des heures planifiées dans les outils internes de gestion des temps selon les temps de travail prévus par les contrats de travail (un temps de travail est planifié pour l'ensemble des salariés cadre et non cadre, forfait heures et jour) hors temps d'absence planifiés et injustifiés

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT - INDICATEUR F/H							
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Indicateur d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	94/100	-	98/100	NC	99/100	NC	Certification Egalité H/F depuis 2024

Précisions méthodologiques :

> Pour les entités françaises, l'indicateur publié correspond à l'Index égalité professionnel entre les hommes et les femmes 2026 portant sur les données 2025.

> Pour les entités italiennes, l'indicateur reporté correspond à la certification égalité des genres (Certificazione della parità di genere) obtenue pour les entités IMA Italia et IMA Servizi, délivrée en 2024 par IMQ pour une durée de validité de 3 ans (audit de surveillance validé en 2025).

ÉÉGALITÉ DE TRAITEMENT - HANDICAP							
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	6,7 %	0,0 %	7,86 %	4,35 %	3,72 %	0,00 %	5,94 %

Précisions méthodologiques :

> Pour les entités françaises, indicateurs basés sur les données 2024 calculés dans le cadre de la Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).

> Pour les entités italiennes, l'indicateur reporté correspond au total des salariés en situation de handicap présents aux effectifs au 31/12/2025 rapporté à l'effectif total (CDI+CDD) des entités IMA Italia, IMA Servizi et IMACare au 31/12/2025.

TAUX D'ALTERNANTS							
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITALIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux alternants / effectif moyen annuel CDI	1,86 %	0,00 %	1,60 %	2,70 %	3,10 %	NC	NC
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	55,08	-	9,58	20,25	8,75	NC	NC

TURNOVER 2025								
	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE	TOTAL
Effectif Annuel Moyen CDI 2025	2 971,83	12,17	602,08	759,83	279,08	380,17	252,58	5 257,75
Sorties CDI 2025	174	3	93	196	34	85	17	602
Taux de turnover 2025	5,9 %	24,7 %	15,4 %	25,8 %	12,2 %	22,4 %	6,7 %	11,4 %

Précisions méthodologiques :

- Les motifs de sorties pris en compte pour le calcul des indicateurs de turnover sont : démission, fin de période d'essai, licenciement, retraite, rupture conventionnelle.
- Le ratio du turnover est réalisé sur l'effectif moyen CDI à fin de mois par entité

ENJEUX DE GOUVERNANCE

PRISES D'APPELS	2022	2023	2024	2025
DMR (Délai Moyen de Réponse, premier décroché) (Temps d'attente moyen annuel par les bénéficiaires)	137 secondes	127 secondes	117 secondes	121 secondes
Taux d'efficacité (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	87,9 %	87,9 %	88,1 %	90,0 %

EXPÉRIENCE CLIENT	2022	2023	2024	2025
Taux de satisfaction globale	91,7 %	93,2 %	91,8 %	92,0 %
Effort fourni L'absence d'effort fourni correspond au regroupement des notes 0 et 1 sur le nombre total de répondants	53,9 %	57,4 %	51,0 %	49,3 %

	IMA GIE + VOYAGES	IMA SA	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA IBERICA + PRESTI-MA	IMA ITA-LIA + IMA SERVIZI + IMACARE
Taux du public cible formé à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)	95 %	75 %	NC	90 %	100 %	NC	NC
Taux du public cible formé à la lutte contre la corruption	94 %	83 %	98 %	94 %	98 %	NC	98 %

Précisions méthodologiques :

Lutte contre le blanchiment : Les indicateurs sont basés sur les formations réalisées dans le cadre de la réglementation LCB-FT. Les indicateurs reportés correspondent au total de salariés formés en cumul depuis 2020 et présents aux effectifs au 31/12/2025 rapporté au total de salariés dits "publics cibles" selon un référentiel défini par entité, présents aux effectifs au 31/12/2025.

Lutte contre la corruption :

> Pour les entités françaises, indicateurs basés sur les formations réalisées dans le cadre de la réglementation Sapin II. Les indicateurs reportés correspondent au total de salariés formés en cumul depuis 2020 et présents aux effectifs au 31/12/2025 rapporté au total de salariés dits "publics cibles" selon un référentiel défini par entité, présents aux effectifs au 31/12/2025.

> Pour les entités italiennes, indicateur basé sur la formation réalisée dans le cadre de la réglementation Modello organizzativo 231, qui traite notamment de la lutte contre la corruption. L'indicateur reporté correspond au cumul de salariés formés entre 2023 et 2025 depuis la dernière mise à jour de la réglementation et du support de formation associée sur le total de salariés présents au 31/12/2025.

IMA SA

RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PORTANT SUR UNE SÉLECTION D'INFORMATIONS ESG

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Président du Directoire,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur une sélection d'informations ESG déterminées et établies volontairement par IMA SA (ci-après « l'Entité ») au regard du référentiel interne de la société (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), présentées dans le document joint au présent rapport (ci-après le « Rapport de développement durable »). La liste des informations ESG couvertes par nos travaux est disponible en Annexe du présent rapport d'assurance.

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures à l'exercice 2025, ni sur toutes les informations présentées dans le Rapport de développement durable, autres que celles objet de notre rapport.

// CONCLUSION D'ASSURANCE LIMITÉE

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

// OBSERVATIONS

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- nous attirons votre attention sur la partie « Préambule » du Rapport de développement durable qui précise que les Informations ont été établies de manière volontaire et selon le Référentiel. À ce titre, elles ne constituent pas des informations établies selon les normes ESRS.
- nous attirons votre attention sur la partie « la méthode et le référentiel de reporting » qui précise les éventuelles limitations de périmètre de reporting pour chaque indicateur publié.

// PRÉPARATION DES INFORMATIONS

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible sur demande auprès du siège de l'Entité, dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport de développement durable.

// RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (*i.e.* le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

// RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés,
- communiquer notre conclusion à la Direction de l'Entité,

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

// DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLIQUÉE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d'exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

// INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues dans le code de commerce, par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables, ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

// NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- mis à jour notre connaissance de l'Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations,
- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'Entité visant à la conformité des Informations avec le Référentiel, étant précisé que nous n'avons pas évalué la conception, la mise en œuvre ou encore testé l'efficacité opérationnelle des contrôles pertinents pour la préparation des Informations,
- apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses,

- vérifié que les Informations ont été établies sur le périmètre indiqué dans le Référentiel,
- pour les Informations soumises à nos travaux, nous avons :

- pris connaissance et évalué le processus de collecte et de compilation des Informations afin d'apprécier l'exhaustivité et l'exactitude des informations collectées et mis en œuvre des procédures consistant à vérifier la correcte consolidation de ces données,
- mis en œuvre des procédures analytiques¹ consistant à vérifier la cohérence de leurs évolutions et demander à la Direction, le cas échéant, des explications concernant des éléments inhabituels identifiés,
- réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives,
- apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

// RESTRICTIONS SUR LA DISTRIBUTION ET L'UTILISATION

En notre qualité de commissaire aux comptes d'IMA SA notre responsabilité à l'égard d'IMA SA et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. Nous ne pourrions être tenus responsables d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés d'IMA SA ou de ses filiales.

Bordeaux et Levallois-Perret, le 04 mai 2026,

Le Commissaire aux comptes,

Forvis Mazars SA

Julie MALLET

Maxime SIMOEN

Forvis Mazars SA

Siège social :

45 rue Kléber

92300 LEVALLOIS-PERRET

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 320 000 €

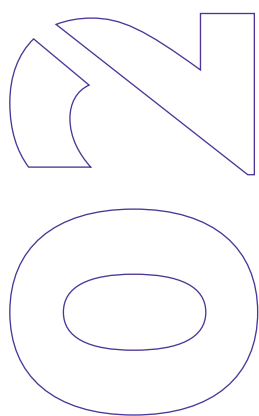
RCS Nanterre B 784 824 153

¹Les procédures analytiques consistent à apprécier les Informations à partir de leurs corrélations avec d'autres informations, qu'elles soient ou non des informations en matière de durabilité, ou avec des données antérieures, postérieures ou prévisionnelles de l'Entité ou d'entités similaires, et à partir de l'analyse des variations significatives ou des tendances inattendues.

ANNEXE :

LISTE DES INFORMATIONS ESG FAISANT L'OBJET DE NOTRE ASSURANCE LIMITÉE

INDICATEUR	VALEUR AUDITÉE
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	IMA GIE + IMA Voyages : 6,70 % IMA SA : 0 % IMH : 7,86 % IMATECH : 4,35 % IMA Protect : 3,72 % IMA Iberica : 0 % IMA Italia : 5,94 %
Index égalité Hommes/Femmes	IMA GIE : 94/100 IMH : 98/100 IMA Protect : 99/100 IMA Italia : 1 (Certification égalité femmes – hommes)
Effectifs Groupe	IMA Groupe : 5 872
Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé	IMA GIE + IMA Voyages : 21,79 IMA SA : 19,76 IMH : 38,84 IMATECH : 42,89 IMA Protect : 32,66 IMA Iberica : 65,94 IMA Italia : 27,84
Taux de turnover	IMA GIE + IMA Voyages : 5,9 % IMA SA : 24,7 % IMH : 15,4 % IMATECH : 25,8 % IMA Protect : 12,2 % IMA Iberica : 22,46 % IMA Italia : 6,7 %
Taux d'absentéisme (sans maternité)	IMA GIE + IMA Voyages : 5,77 % IMA SA : 0 % IMH : 7,43 % IMA Protect : 5,57 % IMA Italia : 4,46 %
Taux de dépannage rapide	Entités françaises : 47,65 %
Taux d'alternants / effectifs moyen annuel CDI	IMA GIE + IMA Voyages : 1,86 % IMA SA : 0 % IMH : 1,60 % IMATECH : 2,70 % IMA Protect : 3,10 %
Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)	IMA GIE + IMA Voyages : 95 % IMA SA : 75 % IMATECH : 90 % IMA Protect : 100 %
Taux de personnes formées à la lutte contre la corruption (Loi Sapin 2)	IMA GIE + IMA Voyages : 94 % IMA SA : 83 % IMH : 98 % IMATECH : 94 % IMA Protect : 98 % IMA Italia : 98 %
Taux de satisfaction globale	Entités françaises : 92 %
Effort fourni	Entités françaises : 49,3 %
Délai Moyen de Réponse (DMR)	Entités françaises : 121
Taux d'efficacité (DOP)	Entités françaises : 90 %



COMPTES CONSOLIDÉS. **2025.**

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA





	2.1
44	BILAN.
44	BILAN ACTIF
45	BILAN PASSIF
	2.2
46	COMPTE DE RÉSULTAT.
	2.3
47	TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
	2.4
48	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.
48	RÉFÉRENTIEL COMPTABLE
48	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
48	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
50	MODALITÉS DE CONSOLIDATION
51	MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION
56	CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS
57	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN
68	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
74	COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS
75	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	2.5
76	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.
76	OPINION
76	FONDEMENT DE L'OPINION
76	OBSERVATION
76	JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS
76	VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES
76	RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
77	RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2025	NET N-1 TOTAL 31/12/2024
ACTIFS INCORPORELS	50 396 013	47 161 391
dont écarts d'acquisition positifs	751 450	751 450
PLACEMENTS DES ENTITÉS D'ASSURANCE	337 231 801	297 521 617
Terrains et constructions	2 063 361	2 084 529
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
Autres placements	335 168 440	295 437 088
PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC		
PLACEMENTS DES AUTRES ENTITÉS	98 315 984	98 919 680
Terrains et constructions	42 366 761	45 449 044
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	8 237 882	8 606 056
Autres placements	47 711 341	44 864 580
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	10 905 494	10 077 760
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	4 185 349	5 927 228
Provisions pour primes non acquises	2 974 140	3 710 271
Provisions pour sinistres	1 211 208	2 216 957
Autres provisions techniques	0	0
CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	52 524 988	52 370 496
Primes acquises non émises	12 355 422	10 363 873
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8 993 476	9 561 350
Créances nées d'opérations de réassurance	31 176 090	32 445 273
CRÉANCES SUR LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	108 559 401	98 365 968
Compte courant et caisse	108 559 401	98 365 968
AUTRES CRÉANCES	187 547 689	190 317 264
Personnel	690 848	3 399 538
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	19 228 186	21 834 905
Débiteurs divers	167 625 623	165 080 273
Capital appelé non versé	0	0
Impôts différés actifs	3 032	2 548
AUTRES ACTIFS	52 283 016	47 118 509
Actifs corporels d'exploitation	46 183 974	41 169 931
Autres	6 099 042	5 948 578
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	18 726 671	20 037 184
Frais d'acquisition reportés	3 803 928	3 569 946
Autres	14 922 743	16 467 237
DIFFÉRENCES DE CONVERSION	24 733	3 658
TOTAL DE L'ACTIF	920 701 139	867 820 755

// BILAN PASSIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2025	NET N-1 TOTAL 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	447 657 041	405 140 511
Capital social	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission	145 708 106	145 708 106
Résultat de l'exercice	42 762 821	32 179 442
Réserves	203 819 276	171 816 132
Autres	-15 946	54 047
INTÉRÊTS MINORITAIRES	6 844 023	3 826 796
PASSIFS SUBORDONNÉS	37 068 329	37 068 329
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	154 700 016	161 008 695
Provisions techniques Vie		
Provisions techniques Non-Vie	154 700 016	161 008 695
PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 352 530	6 838 541
DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	7 825 863	4 861 873
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES		
DETTES ENVERS LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	10 445 284	11 857 029
AUTRES DETTES	247 022 319	234 540 797
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	1 778 868	2 656 373
dont écarts d'acquisition négatifs		
DIFFÉRENCES DE CONVERSION	6 865	21 810
TOTAL DU PASSIF	920 701 139	867 820 755

2.2 COMPTE DE RÉSULTAT.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
Primes émises	818 749 914		818 749 914	762 384 525
Variation des primes non acquises	-570 065		-570 065	-8 514 886
PRIMES ACQUISES	818 179 849	0	818 179 849	753 869 639
Produits d'exploitation bancaire				0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités		289 245 795	289 245 795	284 174 245
Autres produits d'exploitation	4 794 729	4 911 484	9 706 213	14 388 303
Produits financiers nets de charges	9 328 090	-38 299	9 289 791	11 334 694
PRODUITS D'EXPLOITATION	832 302 668	294 118 980	1 126 421 648	1 063 766 882
Charges des prestations d'assurance	-450 400 237		-450 400 237	-436 846 449
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-2 437 359		-2 437 359	-2 492 682
Charges des autres activités		-82 095 582	-82 095 582	-87 720 666
Charges de gestion	-312 518 485	-222 183 826	-534 702 311	-496 350 869
CHARGES D'EXPLOITATION	-765 356 080	-304 279 409	-1 069 635 489	-1 023 410 666
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION	66 946 588	-10 160 428	56 786 159	40 356 216
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées				
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées				
Autres produits nets non techniques			675 287	260 039
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION LIÉS AUX ENTITÉS INTÉGRÉES	67 621 875	-10 160 428	57 461 446	40 616 254
Résultat exceptionnel				-108 142
Impôts sur les résultats			-16 006 054	-10 294 238
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			41 455 392	30 213 874
Résultat net lié aux entités mises en équivalence			1 782 830	1 908 459
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			43 238 222	32 122 333
Intérêts minoritaires			475 401	-57 109
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)			42 762 821	32 179 442

2.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS REÇUS	11 515 595	49 474 706
Entreprises d'assurance	0	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	11 515 595	49 474 706
ENGAGEMENTS DONNÉS	23 020 897	25 607 622
Entreprises d'assurance	2 389 176	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	20 631 721	25 607 622

2.4 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.

// RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les groupes d'assurance, notamment :

- la loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995,
- l'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015,
- le Code des assurances,
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 publié le 9 octobre 2020 et homologué le 29 décembre 2020,
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2024-05 publié le 24 décembre 2024 et homologué le 20 décembre 2024.

// FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 112,3 M€ par rapport à 1 043,1 M€ en 2024, en hausse de 69,2 M€ soit + 7 % et le chiffre d'activité à 1 532,6 M€ contre 1 484,4 M€ en 2024, soit + 3 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de + 7 % par rapport à 2024 en lien avec la croissance de l'activité actionnaire + 45 M€ et de l'activité commerciale + 24,1 M€, dont - 22,1 M€ en France avec la baisse de l'activité des constructeurs et + 46,2 M€ à l'international.

Les primes acquises représentent 818,1 M€ (753,8 M€ en 2024).

Le résultat net (part du Groupe) est en hausse de 10,6 M€, à 42,8 M€ en 2025 contre 32,2 M€ en 2024. Ce résultat est en lien avec la croissance de l'activité, un effet de sinistralité favorable sur l'activité réassurée, et une plus forte production commerciale principalement à l'international.

Le Groupe a poursuivi en 2025 l'organisation de ses activités internationales via la création d'une filiale au Portugal au nom de IMA PORTUGAL Assistance, détenue à 100 % par IMA SA. Le transfert du fonds de commerce de la succursale existante de Prestima au Portugal a été réalisé en 2025.

Dans le cadre du développement commercial de l'activité du Groupe en Espagne, IMA SA a cédé 49 % des titres de sa filiale Prestima à Seguros Lagun Aro et Pelayo, acteurs de l'assurance espagnols, en octobre 2025. IMA SA reste actionnaire majoritaire de la structure à hauteur de 51 % via sa filiale IMA Assurances.

En France, IMA Protect a acquis en date du 19 décembre 2025 les actifs de la société nantaise Excelium, spécialisée dans la sécurité et télésurveillance pour les professionnels. Cette opération a été réalisée via la création d'une structure dédiée IMA Protect Solutions détenue à 100 % par IMA Protect.

Le Groupe a poursuivi sa croissance, en France au travers de l'activité en réassurance avec ses actionnaires, en Espagne et en Italie par le biais de l'assurance voyage et de la croissance organique des portefeuilles.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation maîtrisé.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 43,2 M€ contre 32,1 M€ en 2024.

// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises contrôlées par IMA SA ou sur lesquelles elle exerce une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation, à l'exclusion des entités dont la contribution est non significative même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont sous contrôle exclusif à l'exception de Wafa IMA Assistance et d'IMA Benelux.

Wafa IMA Assistance est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis 2011. IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle depuis 2012.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes consolidés du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation en 2025

La société IMA PORTUGAL Assistance a été créée en 2025. IMA SA est l'unique actionnaire. Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

IMA SA a cédé en 2025 à Seguros Lagun Aro et Pelayo 49 % des titres détenus dans Prestima. Prestima est détenue à 51 % par le Groupe IMA. Cette société continue à être consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE

Nom commercial et siège social	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
1 - ACTIVITÉ HOLDING				
IMA SA 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Consolidante
2 - ACTIVITÉ ASSURANCE				
IMA Italia Assistance Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	90,00	90,00	Globale
IMA Assurances 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Assurima 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Wafa IMA Assistance Casablanca Business Center, lot°2 lotiss. Mandarouna Sidi Maârouf, CASABLANCA	Maroc	35,00	35,00	Équivalence
3 - ACTIVITÉ HORS ASSURANCE				
ASSISTANCE				
IMA GIE 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Services 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Deutschland c/o Blitzstart Services GmbH - Maximiliansplatz 17- MUNICH	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Prestima Calle Rufino González n°23 – MADRID	Espagne	51,00	51,00	Globale
IMA Servizi Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	90,90	Globale
IMA Benelux Potièrue 3 / 0041 - LIÈGE	Belgique	34,00	34,00	Proportionnelle
IMH GIE 471 B rue Puits Japie, ZA Le Luc – ÉCHIRÉ	France	80,00	80,00	Globale
IMACARE Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	60,00	54,00	Globale
IMA PORTUGAL Assistance Empreendimento Villa Park, Rua Ernesto Melo Antunes, N°7 5º Piso, 2700-002 AMADORA	Portugal	100,00	100,00	Globale
AUTRES ACTIVITÉS				
IMATECH 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Protect 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
Séréna 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Voyages 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Participations 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Innovation 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
GIE La Chantrerie 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	79,00	Globale
IMMOBILIER				
SCI Bellune 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale

// MODALITÉS DE CONSOLIDATION

• **Méthode de consolidation**

Les dix-huit filiales ainsi que le GIE La Chantrerie, sous contrôle exclusif, ont été consolidés par intégration globale. WAFA IMA Assistance est mise en équivalence et IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

• **Harmonisation et retraitements de consolidation**

Les comptes sociaux des sociétés françaises et étrangères du Groupe IMA sont établis, pour leur activité respective, selon les règles comptables en vigueur dans les pays considérés.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation retenues par les sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils présentent un caractère significatif. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéisation n'a été jugé nécessaire pour ce qui concerne les provisions techniques, les placements ; les cadences d'amortissements sont harmonisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les retraitements de consolidation ont porté notamment sur les opérations de location financement et les impôts différés.

• **Date de clôture**

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels de chaque société arrêtés au 31 décembre.

• **Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaies étrangères**

Les comptes de la filiale WAFA IMA Assistance, hors zone euro, sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments bilanciaux sont convertis au cours de clôture, les produits et charges au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur le bilan d'ouverture et le résultat sont inscrits au poste « écarts de conversion ».

• **Élimination des opérations internes au Groupe**

Toutes les opérations internes au Groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'incidence de leur élimination est répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener au coût historique consolidé. Les opérations internes éliminées portent notamment sur :

- les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques,
- les dividendes intra-groupes,
- les dépréciations des titres de sociétés consolidées ou de créances détenues sur celles-ci.

• **Imposition différée**

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences significatives liées à des décalages temporaires

entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Ce traitement se traduit par un impôt différé actif comptabilisé pour 3 K€ et un impôt différé passif de 352 K€.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés respectivement en comptes de régularisation actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés concernant une même entité fiscale ont été compensés. Ils concernent les sociétés faisant partie de l'intégration fiscale d'IMA SA : IMA GIE, IMA Services, SCI Bellune, IMATECH, IMA Protect, IMA Assurances, Assurima, IMA Participations, IMA Innovation, IMH (80 %) et Séréna.

L'actif d'impôts différés, estimé à 788 K€ et relatif à la filiale IMA Deutschland, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait du processus de liquidation en cours.

L'actif d'impôts différés, estimé à 229 K€ et relatif à la filiale IMACARE, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

La société IMA Participations fait partie du groupe d'intégration fiscale d'IMA depuis le 1^{er} janvier 2019. Ses déficits fiscaux de 2018 pourront être imputés sur ses bénéfices fiscaux futurs ; il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif au titre de ces déficits fiscaux en 2021. L'actif d'impôts différés non comptabilisé d'IMA Participations s'élève à 40 K€.

• **Écarts de première consolidation**

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiés constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'évaluation constatés sur des actifs et passifs identifiables sont imputés sur l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition résiduels sont, lorsqu'ils sont positifs, inscrits à l'actif immobilisé et amortis sur une durée fonction du contexte de l'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils représentent une provision pour risques qui est inscrite au passif du bilan.

• **Comptes sociaux des entités italiennes**

Les comptes sociaux d'IMA Italia, d'IMA Servizi et d'IMACARE, intégrés en consolidation, sont réalisés selon des données provisoires au 31 décembre 2025. Leurs comptes sociaux définitifs sont arrêtés postérieurement aux comptes consolidés du Groupe IMA.

La différence entre les résultats sociaux provisoires et définitifs de ces sociétés est constatée dans les résultats consolidés de l'exercice suivant.

L'impact sur les comptes consolidés 2025 est un produit de 164 K€ et une charge de 4 K€ correspondant à des écarts sur les résultats 2024.

• **Entrée de Seguros Lagun Aro et de Pelayo dans le capital de Prestima en 2025**

L'entrée de Seguros Lagun Aro et de Pelayo dans le capital de Prestima a provoqué une augmentation du pourcentage des intérêts minoritaires sans changement de méthode de consolidation. Il est passé de zéro en 2024 à 49 % en 2025. Le montant des intérêts minoritaires a augmenté de 2 491 K€ suite à cette opération.

// MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

• **Écart d'acquisition**

En septembre 2020, IMA Italia a acquis 60 % du capital de la société italienne IMACARE. Cet achat a donné lieu à un écart d'acquisition positif de 596 K€. Cet écart d'acquisition est entièrement déprécié depuis 2022.

En mars 2022 IMA SA a acheté à Cattolica les titres représentant 35 % du capital d'IMA Italia. Cette opération a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif de 751 K€.

• **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'option d'activation des projets développés par IMA GIE (Livraisons A Soi Même : LASM) a été prise en 2006 pour l'ensemble du Groupe IMA de manière irréversible.

Chaque projet est analysé chaque année en 4 étapes :

Étape 1

- identification des parties autonomes acquises sur le marché,
- identification des projets développés par des salariés d'IMA GIE et/ou des prestataires informatiques externes,
- lotissement des projets chaque fois que :
 - des lots se distinguent du fait de dates de recettes ou de durées d'utilisation distinctes,
 - des lots sont destinés à une ou plusieurs entités du Groupe IMA.

Étape 2

Pour les projets développés en interne, vérification de la validité de tous les critères d'immobilisation.

Critères	Immobilisation	Charges
1- Faisabilité technique	oui	Un « non » suffit. Les 6 critères doivent être simultanément réunis pour chaque projet passé au crible des critères au moment de la préparation budgétaire de l'année N où ils débutent, ceci étant validé par le dernier Directoire de l'année N-1.
2- Intention d'achever	oui	
3- Capacité à utiliser	oui	
4- Avantages futurs	oui	
5- Disponibilité des ressources	oui	
6- Évaluation possible	oui	

Étape 3 : évaluation des composantes immobilisables des projets

- Phases

Pour chaque projet, seuls les coûts encourus sur certaines phases sont activables :

Phase PsNext	Phase DAF	Charge / Immo
Pré-étude	Étude préalable	Charge
Mise en œuvre	Analyse fonctionnelle	Immo
Mise en œuvre	Analyse organique (conception détaillée de l'application)	Immo
Mise en œuvre	Programmation (appelée parfois codification)	Immo
Mise en œuvre	Tests et jeux d'essais	Immo
Mise en œuvre	Documentation destinée à une utilisation interne et externe	Immo
Production et Post-production	Formation de l'utilisateur	Charge
Production et Post-production	Suivi de logiciel (maintenance)	Charge

- Centres de coûts

Seules les dépenses contribuant à la construction de la solution du projet sont prises en compte (essentiellement les dépenses identifiées dédiées au projet et les charges relatives aux équipes de développement informatique).

Étape 4 : paramètres d'immobilisation

Montant	. Salaires (salariés fonctionnels dédiés au projet) = Nombre jours x coût budget . Salaires (salariés développeurs informatiques) = Nombre jours x coût budget . Frais externes AMOE = Réel TTC (y compris factures non parvenues).
Durée d'amortissement	Durée d'utilisation techniquement prévue pour le matériel/licences. La durée d'amortissement est la durée d'utilisation prévue par la direction sur la base de données techniques ou commerciales.
Date de début	Date du procès-verbal de réception (recette du lot du projet).

Logiciels acquis

Ils comprennent des logiciels informatiques acquis et amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

Logiciels développés en interne

Conformément à la réglementation, les dépenses de recherches sont enregistrées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont encourues et les frais de développement et de création de logiciels en interne sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les critères énoncés par les textes.

Au sein du Groupe IMA, les projets suivants sont en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus.

// IMA GIE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des projets LASM entre 2024 et 2025 :

NATURE	31/12/25			31/12/24		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Projets en service	6 909	791	6 119	2 820	202	2 618
Projets encore en cours en fin d'exercice	3 636	0	3 636	2 201	0	2 201
Total des projets LASM inventoriés en fin d'exercice	10 546	791	9 755	5 021	202	4 819

Les projets en service correspondent aux projets en cours des LASM mises en service dans l'année.

// IMH GIE

IMH GIE a poursuivi la déclinaison du schéma directeur informatique, et y a ajouté des lots de levée d'obsolescence de l'infrastructure, et de développement de l'outil de téléchiffrage.

• **Placements financiers**

Les placements financiers et les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition, sous réserve des dispositions prévues aux articles R 343-9 et R 343-10 du Code des assurances pour les entités d'assurance.

Titres de participation non consolidés

La valeur de référence des placements dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation correspond à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que représente la participation pour le Groupe.

Une dépréciation est constituée ligne à ligne dans le cas où cette valeur est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2025, les titres de participation présents au bilan concernent essentiellement :

- LIBERTY RIDER, start-up française dans le domaine de la mobilité sécurisée, dont IMA Participations détient 11,8 % du capital.
- MOBILITY 24, société portugaise dont IMA Participations détient 30 % du capital.
- POP VALET, start-up française spécialisée dans le déplacement de véhicules pour le compte des acteurs du secteur automobile, dont IMA Participations détient 12,7 % du capital.
- COORGANIZ, start-up française, plateforme d'organisation de la famille et de la dépendance, dont IMA Participations détient 25,8 % du capital.

- CARBOOKR, start-up française dans le domaine de la location de voitures BtoB, dont IMA Participations détient 78,6 % du capital.
- THE TREEP, start-up française équipant les agences de voyage et les entreprises avec son mobility planner, un self-booking tool qui facilite l'expérience des voyageurs, dont IMA Participations détient 60,6 % du capital.
- URBAN FISIO, start-up espagnole spécialisée dans la physiothérapie, dont IMA Participations détient 10,2 % du capital.
- FINOVOX, start-up française qui a développé un logiciel SaaS permettant de détecter les faux documents, dont IMA Participations détient 2,5 % du capital.
- REVOLTE, start-up française spécialisée à la fois dans la réparation des systèmes électriques et hybrides des véhicules, et dans la formation des professionnels du secteur, dont IMA Participations détient 5 % du capital.
- IMA PARTNERS, société par actions simplifiée française créée en 2025 dont IMA SA détient 100 % du capital.
- IMA Protect SOLUTIONS, société par actions simplifiée française de télésurveillance créée en 2025 dont IMA Protect détient 100% du capital.

MOBILITY 24, CARBOOKR, COORGANIZ, THE TREEP, IMA PARTNERS et IMA Protect SOLUTIONS n'ont pas été intégrées en consolidation du fait de leur caractère non significatif.

Valeurs mobilières amortissables à taux fixe (article R. 343-9 du Code des assurances)

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R. 123-2, ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.

Au 31 décembre 2025, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R. 343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

Titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques (article R 343-10 du Code des assurances)

Ces titres, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires, figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R. 343-11 :

- titres cotés : sur la base du dernier cours de bourse connu au jour de l'inventaire,
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise.

Le règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R. 343-10 du Code des assurances.

Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit.

Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par le Groupe IMA.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2025, le Groupe IMA n'a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date,
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date,
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R. 343-11.

Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2025.

Allocation des produits financiers au compte technique

Le résultat des placements (produits moins charges de placement) est ventilé dans les entités d'assurance concernées en affectant au résultat technique, la part issue des provisions techniques et au résultat non technique, la part revenant aux capitaux propres.

Placements financiers des entreprises non assurance

Ils sont principalement constitués de valeurs mobilières de placement. Elles représentent des parts d'OPCM, des certificats de dépôt négociables et des comptes à termes. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

• **Patrimoine immobilier et autres actifs corporels d'exploitation**

Les éléments constituant le patrimoine immobilier et les autres actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction des règles de la société consolidante et des retraitements sont opérés sur les comptes des filiales étrangères.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

- agencements installations	10 ans linéaire
- installations et matériels techniques	2 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau	3 à 8 ans linéaire
- mobilier	4 à 8 ans linéaire
- matériel informatique et téléphonique	1 à 8 ans linéaire
- matériel de transport	3 à 5 ans linéaire

L'application du règlement CRC 2014-03 a conduit à la détermination de composants et de nouvelles durées d'amortissements suivantes pour les bâtiments :

COMPOSANTS	MODE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE	DURÉES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE
Terrains	Non amortis	
VRD et gros œuvre	Linéaire	30 ou 50 ans
Façades	Linéaire	10 ou 20 ans
Terrasses	Linéaire	10 ou 20 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	15 ou 30 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire	10 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée sur la base d'une expertise annuelle réalisée par un expert indépendant.

Les immeubles en moins-value latente ou pour lesquels il existe un indice de perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déterminer une éventuelle dépréciation.

• **Stocks et encours**

À la clôture de l'exercice, un certain nombre de services d'IMH ne sont pas totalement terminés, l'entité a valorisé ces services en fonction du temps passé en 2025 pour un montant de 5 621 K€ dans ses comptes sociaux.

• **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

• **Frais d'acquisition reportés**

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrat par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

- (a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés,
- (b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Au 31 décembre 2025, les frais d'acquisition reportés s'élèvent à 3 804 K€ et concernent les sociétés Assurima et IMA Assurances.

• **Provisions techniques**

Les provisions constituées sont destinées à couvrir des charges échues de l'exercice ou à garantir un risque dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de termes du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post-clôture, le différentiel a été provisionné en « provisions pour risques en cours ».

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres.

Provisions pour risques croissants

Chez IMA Assurances, le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31 décembre 2025 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.

La provision de 3 244 K€ a été intégralement reprise et dotée à nouveau pour 2 676 K€.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges incluent :

- des provisions pour litiges, pour risques prud'homaux,
- les provisions pour indemnités de fin de carrière.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements de retraite vis-à-vis du personnel des sociétés consolidées sont couverts soit par un contrat d'assurance volontaire, soit par un contrat d'assurance obligatoire, ou encore font l'objet d'un engagement hors bilan en comptabilité sociale.

// IMA GIE ET IMA SA

Le contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie couvre les indemnités de fin de carrière des salariés prévues par la convention collective (cadres et techniciens).

L'engagement total est estimé pour les techniciens et les cadres d'IMA GIE et d'IMA SA sur la base des droits acquis par les salariés à partir d'hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite et au « turn over ». Il est de 18 714 K€ au 31 décembre 2025. Il inclut les charges sociales correspondantes.

Le fonds constitué auprès de l'assureur en 2013 couvre le montant total de cet engagement. Il n'y a donc plus de provision en consolidation depuis 2013.

// Autres entités françaises

Le montant des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés d'IMATECH et d'IMA Protect prévu par la convention collective et non couvert par un contrat d'assurance figure au passif. Il est de 1 402 K€ au 31 décembre 2025.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,53 %. L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans.

Au 31 décembre 2025, le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière, comptabilisé en consolidation, s'élève à 1 402 K€. Il inclut les charges sociales correspondantes.

La variation de la provision pour IFC entre l'année 2024 et 2025 a généré une charge qui a diminué le résultat consolidé de 414 K€, soit 310 K€ nets d'impôts différés.

Conformément à la CNCC, le taux de rotation du personnel utilisé depuis 2018 par IMATECH et IMA Protect pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière tient compte uniquement des démissions ; les licenciements et ruptures conventionnelles en sont exclus.

Chez IMH, les IFC des cadres et des employés sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie.

• Règles retenues pour l'imputation des charges par destination

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Une comptabilisation des charges est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services). Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité d'assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

• Écarts de change sur créances et dettes commerciales

Conformément au règlement ANC 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.

• Charges et produits exceptionnels

Pour l'ensemble des activités, les charges et produits liés à un événement majeur et inhabituel figurent en résultat exceptionnel.

• Dispositif GloBE

Conformément à l'article 282-27 du règlement ANC 2020-01 il est précisé que le Groupe IMA n'est pas redevable de la charge d'impôt en application du dispositif GloBE en 2025.

• Passifs éventuels

Si à l'occasion d'une rupture de contrat de travail France Travail refusait le bénéfice des prestations à l'assurance chômage ou en minorait le montant, IMA SA verserait le montant de l'allocation chômage que le membre du Directoire aurait perçu si France Travail ne lui avait pas refusé le bénéfice des prestations. Le membre du Directoire bénéficierait du versement de cette indemnité selon les mêmes modalités que celles appliquées à l'allocation chômage et sous les mêmes conditions.

Cette information figure en passifs éventuels du fait des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources.

// CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS

• Changements de réglementation comptable

Les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03, applicables à compter de la clôture 2025 ont modifié le plan comptable général français applicable aux entreprises industrielles et commerciales afin de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

Ces évolutions concernent notamment :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel,
- la suppression des transferts de charges et la mise en place de traitements comptables alternatifs.

Les comptes consolidés du Groupe IMA prennent en compte ces évolutions afin de présenter des informations homogènes entre les entités du groupe.

Ce changement de réglementation n'a pas été appliqué de manière rétrospective sur l'exercice 2024.

En conséquence, les impacts en termes de présentation affectant l'entité sont les suivants :

PRÉSENTATION DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE AFFECTANT L'ENTITÉ		Poste du bilan	À l'ouverture de l'exercice
		Néant	
Si changement appliqué de manière rétrospective	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité selon nouvelle méthode	Exercice 2024
Produits d'exploitation	1 126 422	1 064 644	1 063 767
Charges d'exploitation	- 1 069 635	- 1 024 396	- 1 023 411
Résultat exceptionnel	0	0	- 108

• **Changement de méthode à l'initiative de l'entité**

Aucun changement notable de méthode à l'initiative de l'entité n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Changement d'estimations**

Aucun changement notable d'estimations n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Correction d'erreurs**

Aucune correction notable d'erreurs n'est intervenue au cours de l'exercice.

// **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN**

• **Actifs incorporels**

VALEUR BRUTE				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0
Écarts d'acquisition positifs	1 347			1 347
Fonds de commerce et droit au bail	507	30		537
Autres actifs incorporels	187 903	14 524	- 897	201 530
TOTAL	189 757	14 554	- 897	203 414

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice	Valeur nette à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0	0
Écarts d'acquisition positifs	596			596	751
Fonds de commerce et droit au bail	438	70		508	29
Autres actifs incorporels	141 562	10 391	- 39	151 914	49 616
TOTAL	142 596	10 461	- 39	153 018	50 396

• **Placements des entités d'assurance**

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins-values latentes	Plus ou moins-values latentes
1. Placements immobiliers	2 352	2 063	4 150	2 087	2 205
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM					
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4.)	17 303	17 303	19 021	1 718	1 246
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	313 585	313 586	315 074	1 488	- 304
6. Prêts hypothécaires					
7. Autres prêts et effets assimilés					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 280	4 280	4 280		
9. Autres dépôts					
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte					
11. Autres instruments financiers à termes					
TOTAL	337 520	337 232	342 525	5 293	3 147
Total des placements cotés	154 919	154 919	158 525	3 206	942
Total des placements non cotés	182 601	182 313	184 400	2 087	2 205
Part des placements d'assurance Non-Vie	337 520	337 232	342 525	5 293	3 147
Part des placements d'assurance Vie					

(1) La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

• **Placements des autres entités**

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Valeur brute	Amortissements/ Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	75 986	33 619	42 367	45 449
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16 356	2 906	13 449	13 313
Participations	11 066	2 828	8 238	11 710
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 146	78	5 068	1 463
Prêts	143		143	140
Autres immobilisations financières				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS	42 500		42 500	40 158
AUTRES				
TOTAL	134 842	36 526	98 316	98 920

• **Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques**

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	2 974		2 974	3 710
Provisions pour sinistres	1 211		1 211	2 217
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
TOTAL	4 185		4 185	5 927

• **Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	12 365			12 365
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8 993			8 993
Créances nées d'opérations de réassurance	31 176			31 176
TOTAL	52 525			52 525

Ventilation par nature

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Montant net total	
Primes acquises non émises	12 365		12 365	10 364
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8 993		8 994	9 561
Créances nées d'opérations de réassurance	31 176		31 176	32 445
TOTAL	52 525		52 525	52 370

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Primes acquises non émises	13 688	1 333	12 355	10 364
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 054	60	8 994	9 561
Créances nées d'opérations de réassurance	31 176		31 176	32 445
TOTAL	53 918	1 393	55 525	52 370

• **Créances sur les entités du secteur bancaire**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisses	108 559			108 559
TOTAL	108 559			108 559

Ventilation par nature

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Comptes courants et caisses	59 821		48 738	108 559	98 366
TOTAL	59 821		48 738	108 559	98 366

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Comptes courants et caisses	108 559		108 559	98 366
TOTAL	108 559		108 559	98 366

• **Autres créances**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel	687	1	3	691
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	19 228			19 228
Débiteurs divers	167 482	144		167 626
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3			3
TOTAL	187 400	145	3	187 548

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	
Personnel	10		681	691	3 399
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	5 321		13 907	19 228	21 835
Débiteurs divers	63 250		104 376	167 626	165 080
Capital appelé non versé					
Impôts différés actifs			3	3	3
TOTAL	68 581		118 967	187 548	190 317

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Personnel	691		691	3 399
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	19 228		19 228	21 835
Débiteurs divers	168 434	808	167 626	165 080
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3		3	3
TOTAL	188 356	808	187 548	190 317

• **Autres actifs**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION						
Activité Non-Vie	272	227	46	272	188	84
Activité Vie						
Autres activités	143 514	97 376	46 138	149 332	108 246	41 086
STOCKS ET EN-COURS						
Autres activités	6 488	389	6 099	6 499	551	5 948
TOTAL	150 274	97 991	52 283	156 103	108 985	47 118

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	
Actifs corporels d'exploitation	46		46 138	46 184	41 170
Stocks et en-cours			6 099	6 099	5 948
TOTAL	46		52 237	52 283	47 118

• **Comptes de régularisation - actif**

Frais d'acquisition reportés : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Frais d'acquisition reportés	3 804			3 804	3 570
TOTAL	3 804			3 804	3 570

Autres comptes de régularisation actif : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Intérêts courus à recevoir	5 214		1 537	6 751	5 057
Charges constatées d'avance diverses et autres comptes de régularisation actif	848		7 324	8 172	11 410
TOTAL	6 062		8 861	14 923	16 467

• **Tableau de variation des capitaux propres**

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
MONTANT 31/12/2023	55 383	145 708	146 111	25 627		- 5	- 5	372 824	208	373 032
Affectation du résultat 31/12/2023			25 627	- 25 627						
Résultat 31/12/2024				32 179				32 179	- 57	32 122
Variation des écarts de conversion			330					330		330
Augmentation des réserves IMACARE									100	100
Entrée d'ITAS en Italie			- 193					- 193	3 576	3 383
MONTANT AU 31/12/2024	55 383	145 708	171 875	32 179		- 5	- 5	405 140	3 827	408 967

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
Affectation du résultat 31/12/2024			32 179	- 32 179						
Résultat 31/12/2025				42 763				42 763	475	43 238
Variation des écarts de conversion			- 240					- 240		- 240
Augmentation des réserves IMACARE			- 7					- 7	51	44
Entrée de SLA et PELAYO dans le capital de Prestima									2 491	2 491
MONTANT AU 31/12/2025	55 383	145 708	203 808	42 763		- 5	- 5	447 657	6 844	454 501

• **Passifs subordonnés**

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2025.

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs subordonnés	2 068		35 000	37 068
TOTAL	2 068		35 000	37 068

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Passifs subordonnés			37 068	37 068	37 068
TOTAL			37 068	37 068	37 068

• **Provisions techniques**

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/2025			31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises	55 562		55 562	54 446
Provisions pour sinistres	86 970		86 970	95 484
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	8 803		8 803	6 930
Autres provisions techniques	3 365		3 365	4 149
TOTAL	154 700		154 700	161 009

• **Provisions**

Décomposition de la variation des provisions pour risques et charges

NATURE	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour risque prud'homal	120	377	- 18	479
Provisions pour litiges	355	16	- 13	358
Provisions indemnités fin de carrière et primes liées à l'ancienneté	988	414		1 402
Titres mis en équivalence				
Écarts d'acquisition				
Autres provisions pour risques et charges	5 375	2 500	- 2 762	5 113
TOTAL	6 838	3 307	- 2 793	7 352

• **Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 826			7 826
Dettes nées d'opérations de réassurance				
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs				
TOTAL	7 826			7 826

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 826			7 826	3 499
Dettes nées d'opérations de réassurance					557
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs					806
TOTAL	7 826			7 826	4 862

• **Dettes envers les entités du secteur bancaire**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/25			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers les établissements de crédit	4 786	5 659		10 445
TOTAL	4 786	5 659		10 445

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes envers les établissements de crédit	850		9 595	10 445	11 857
TOTAL	850		9 595	10 445	11 857

• **Autres dettes**

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/2025			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus				
Personnel	65 866			65 866
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	69 264			69 264
Créanciers divers	111 202	338		111 540
Impôts différés passifs	352			352
TOTAL	246 684	338		247 022

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus					
Personnel	1 021		64 845	65 866	62 347
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	5 127		64 137	69 264	69 351
Créanciers divers	45 047		66 493	111 540	102 803
Impôts différés passifs	315		37	352	40
TOTAL	51 510		195 512	247 022	234 541

• **Comptes de régularisation - passif**

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/2025				31/12/2024
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Produits perçus d'avance et autres comptes de régularisation	167		1 612	1 779	2 656
Écarts d'acquisition négatifs					
TOTAL	167		1 612	1 779	2 656

• **Tableau des engagements reçus et donnés**

	31/12/2025			31/12/2024
	Assurance	Autres	Total	Total
ENGAGEMENTS REÇUS	2 389	11 516	11 516	43 707
ENGAGEMENTS DONNÉS		20 632	23 021	23 472
- avals, cautions et garanties de crédit		13 218	13 218	18 735
- titres et actifs acquis avec engagements de revente				
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus	2 389	7 414	9 803	4 737
- autres engagements donnés				
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES	3 000	0	3 000	
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION				
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE				

Les engagements hors bilan donnés concernent essentiellement des cautions bancaires. À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, Wafa IMA Assistance, Italie), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres. Cela a été aussi le cas pour IMA Participations (Mobility 24). À l'occasion de ses prises de participations, IMA Participations bénéficie de garanties de passif dont les durées sont limitées dans le temps et les indemnités plafonnées.

// **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**

• **Ventilation des primes brutes émises**

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
France	649 614	631 192
UE	169 136	131 192
TOTAL	818 750	762 384

• **Ventilation des primes acquises et des provisions techniques brutes par catégorie**

CATÉGORIES	31/12/2025		31/12/2024	
	Primes acquises	Provisions techniques	Primes acquises	Provisions techniques
Affaires directes	172 477	80 788	146 793*	79 313
Acceptations en réassurance (Non-Vie)	645 703	73 912	607 076**	81 696
TOTAL	818 180	154 700	753 869	161 009

* Correction 146 793 au lieu de 628 466

** Correction 607 076 au lieu de 125 403

• **Chiffre d'affaires des autres activités**

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations d'assistance	180 666	185 944
Abonnés télésurveillance	48 473	44 903
Télédiagnostic et autres activités	60 107	53 327
TOTAL	289 246	284 174

• **Autres produits d'exploitation**

	31/12/2025	31/12/2024
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et pour risques et charges	3 255	8 985
Autres	6 451	5 403
TOTAL	9 706	14 388

• **Produits financiers nets de charges**

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Revenus des placements	9 403			9 403	10 924
Autres produits de placements	369			369	384
Produits provenant de la réalisation des placements	149			149	95
Ajustements ACAV (plus-values)					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 921			9 921	11 403
Frais int. et ext. de gestion des placements	- 530			- 530	- 509
Autres charges des placements	- 25			- 25	- 28
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 38			- 38	- 795
Ajustements ACAV (moins-values)					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	- 593			- 593	- 1 332
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES ASSURANCES	9 328			9 328	10 071
Sociétés non assurance (autres activités)					
Produits financiers			5 916	5 916	5 090
Charges financières			- 5 954	- 5 954	- 3 827
Résultat financier des autres activités			- 38	- 38	1 263
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES				9 290	11 334

• **Charges des prestations d'assurance**

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Prestations et frais payés	456 013		456 013	415 412
Charges des provisions pour sinistres (variations)	- 8 514		- 8 514	16 335
Charges des autres provisions techniques	- 784		- 784	1 644
Participation aux résultats	3 685		3 685	3 455
TOTAL	450 400		450 400	436 846

• **Charges ou produits nets des cessions en réassurance**

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Primes cédées	7 542		7 542	13 431
Variation des primes non acquises et risques en cours cédées	736		736	- 481
Charges de sinistres cédées	- 3 816		- 3 816	- 5 808
Participation aux résultats				
Commissions cédées	- 2 025		- 2 025	- 4 650
Cession des autres produits techniques				
TOTAL	2 437		2 437	2 492

• **Détail des charges des autres activités**

	31/12/2025	31/12/2024
Frais de sinistres prestations	81 353	86 673
Rabais, remises, ristournes obtenues assistance	567	658
Autres	176	389
TOTAL	82 096	87 720

• **Charges de gestion**

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE					
- Frais d'acquisition	53 218			53 218	39 844
- Frais d'administration	11 959			11 959	6 609
- Autres charges techniques	247 341			247 341	240 414
- Participation des salariés					
SOCIÉTÉS NON ASSURANCE (AUTRES ACTIVITÉS)					
Charges de personnel (y compris participation des salariés)			309 011	309 011	300 418
Autres charges d'exploitation			- 138 923	- 138 923	- 146 161
Impôts et taxes			22 090	22 090	22 809
Dotations aux amortissements et aux provisions			30 006	30 006	32 418
TOTAL	312 518		222 184	534 702	496 351

Un compte de liaison est utilisé pour comptabiliser la contrepartie des éliminations intragroupes entre les entités assurance et non assurance. Il apparaît en Autres charges techniques en 2025 pour une charge de 253 705 K€ et en produits pour le même montant en Autres charges d'exploitation.

• **Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées**

Néant en 2025.

• **Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées**

Néant en 2025.

• **Autres produits nets non techniques**

	31/12/2025	31/12/2024
Rabais, remises, ristournes accordées assistance	0	0
Autres produits	675	260
TOTAL	675	260

• **Résultat exceptionnel**

Il n'a pas été enregistré de produits et de charges exceptionnels au cours de l'exercice.

• **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt du Groupe est constituée par la somme de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé. Au 31 décembre 2025, cette somme conduit à constater une charge d'impôt de 16 006 K€.

	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôt exigible	15 695	10 886
Charge d'impôt différé	311	- 592
TOTAL	16 006	10 294

La charge d'impôt théorique s'élève à :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	43 238	32 122
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	- 1 783	- 1 908
Charge nette d'impôt	16 006	10 294
Résultat avant impôt	57 461	40 508
Taux d'impôt théorique	25,83 %	25,83 %
CHARGE THÉORIQUE D'IMPÔT	14 839	10 461

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Charge théorique d'impôt	14 839	10 461
Différences permanentes	155	- 10
Différences de taux liées aux pays	951	398
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à calcul d'impôt différé	205	- 54
Impact des déficits	- 144	- 501
Autres impôts exigibles		
CHARGE NETTE D'IMPÔT	16 006	10 294

• **Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions**

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	26 738	26 846
Dotations aux dépréciations et aux provisions	3 532	5 707
TOTAL	30 270	32 553

• **Personnel**

Effectif moyen du personnel	31/12/2025			31/12/2024
	Assurance	Autres activités	Total	
Cadres	45	1 042*	1 087	1 033
Techniciens	73	4 841**	4 914	4 757
TOTAL	118	5 883	6 001	5 790
Charges de personnel	17 131	308 783	325 914	307 148

L'effectif moyen ci-dessus inclut la quote-part contrôlée des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle en 2025 (* cadres : 5, ** techniciens : 42) et exclut le Maroc.

L'effectif des personnels sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2025 représente 5 304 personnes (hors Maroc et incluant la quote-part des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle).

• **Résultat net lié aux entités mises en équivalence**

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 783	1 908
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités mises en équivalence	0	0
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités mises en équivalence	0	0
TOTAL	1 783	1 908

• **Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes**

	Forvis Mazars	Groupe Y	Burette
Honoraires afférents à la certification des comptes	363	191	66
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité			
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	56		
TOTAL	419	191	66

Pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce.

// COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS

• **Compte technique de l'assurance Non-Vie**

	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCES- SIONS	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2025	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2024
PRIMES ACQUISES	818 180	- 8 278	809 902	740 919
- Primes	818 750	- 7 542	811 208	748 953
- Variation des primes non acquises	- 570	- 736	- 1 306	- 8 034
PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	2 342		2 342	3 696
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	4 795		4 795	5 105
CHARGES DE SINISTRES	- 447 499	3 816	- 443 684	- 425 939
- Prestations et frais payés	- 456 013	4 832	- 451 181	- 409 886
- Charges des provisions pour sinistres	8 514	- 1 016	7 497	- 16 053
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	784		784	- 1 644
PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	- 3 685		- 3 685	- 3 455
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	- 65 178	2 025	- 63 152	- 41 803
- Frais d'acquisition	- 53 218		- 53 218	- 39 844
- Frais d'administration	- 11 959		- 11 959	- 6 609
- Commissions reçues des réassureurs		2 025	2 025	4 650
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	- 247 341		- 247 341	- 240 414
VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	62 398	- 2 437	59 961	36 465
Participation des salariés				
Produits nets des placements hors part du compte technique	6 986		6 986	6 376
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION	69 384	- 2 437	66 947	42 841
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition posi- tifs liés aux entités intégrées				
Reprises des écarts d'acquisition négatifs				
Autres produits nets non techniques	675		675	260
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, ET RE- PRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION LIÉS AUX ENTITÉS INTÉGRÉES	70 059	- 2 437	67 622	43 101

• **Comptes d'exploitation des autres activités**

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	289 246	284 174
Autres produits d'exploitation	4 911	9 283
Achats consommés	- 82 096	- 87 721
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	- 309 011	- 300 418
Autres charges d'exploitation	138 923	146 161
Impôts et taxes	- 22 090	- 22 809
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 30 006	- 32 418
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT ÉLÉMENTS CI-DESSOUS	- 10 122	- 3 748
Produits financiers	5 916	5 090
Charges financières	- 5 954	- 3 827
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION	- 10 160	- 2 485
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées	0	0
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées	0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES DES ÉCARTS D'ACQUISITION LIÉS AUX ENTITÉS INTÉGRÉES	- 10 160	- 2 485

// ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2025 et la date d'arrêté du présent rapport.

2.5 IMA SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société IMA SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IMA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

// OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthodes et d'estimations » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthodes comptables induit par la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre Groupe, sont estimés en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les mon-

tants concernés sont relatées dans la note « Provisions techniques » de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre Groupe ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre Groupe détaille les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les placements dans la note « Placements financiers » de l'annexe aux comptes.

Nous avons vérifié que les valorisations et les dépréciations retenues étaient cohérentes avec l'intention de détention de ces titres par le Groupe et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Niort et à Levallois-Perret, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Groupe Y Audit

Julie MALLET

Maxime SIMOEN

Christophe MALÉCOT

Pierre FROIDURE

Forvis Mazars SA

Siège social :

45 rue Kléber

92300 LEVALLOIS-PERRET

SA à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 8 320 000 €

RCS Nanterre B 784 824 153

GROUPE Y Audit

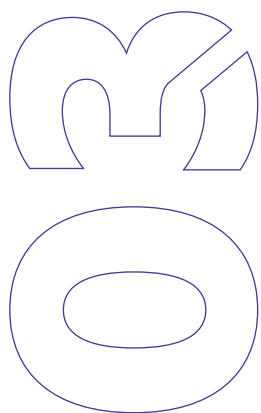
Siège social :

53 rue des Marais - CS 18421

79024 NIORT Cedex

SAS au capital de 500 000 €

RCS Niort B 377 530 563



RAPPORT DE GESTION IMA SA.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA





3.1

80 **RAPPORT DE GESTION IMA SA.**

80	SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ
80	ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
80	ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT
80	ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR
80	FILIALES ET PARTICIPATIONS
80	SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
81	DÉLAIS DE PAIEMENTS
82	RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
82	PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS
82	AFFECTATION DU RÉSULTAT
82	RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS
82	DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT
83	OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
83	CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
83	SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
83	PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU PRISE DU CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS
83	INJONCTIONS OU SANCTIONS PÉCUNIAIRES POUR DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE
83	MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ, À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, À DES MICRO-ENTREPRISES, DES PME OU À DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ÉCONOMIQUES LE JUSTIFIANT

3.1

RAPPORT DE GESTION IMA SA.

// SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Voir chapitre « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe d'IMA SA, page 104.

// ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Voir chapitre « Événements marquants depuis la clôture de l'exercice » de l'annexe d'IMA SA, page 106.

// ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'effectue aucune activité de recherche et de développement.

// ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2026, IMA SA continuera à assurer le soutien financier de ses filiales dans le contexte économique actuel. Elle continuera de participer au financement de projets Groupe :

- projets immobiliers,
- développement commercial lié au plan stratégique 2026-2028.

// FILIALES ET PARTICIPATIONS

Voir partie « Activités des principales entités du Groupe » du rapport sur la gestion du Groupe, page 15.

// SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

L'information, concernant le contrôle par IMA SA d'autres sociétés au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, est donnée dans le tableau des filiales et participations de l'annexe aux comptes.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

// DÉLAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, voici les informations relatives aux délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients au 31 décembre 2025 :

K€	FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERMES EST ECHU					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						24
Montant total des factures concernées (TTC)		52	- 30	0	0	22
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		0,3 %	- 0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombres des factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant					
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L.441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : entre 1 semaine et 30 jours date de facture Délais légaux : 30 jours					

K€	FACTURES ÉMISES NON RÉGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERMES EST ECHU					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	1					5
Montant total des factures concernées (TTC)		10				10
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombres des factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L.441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : à réception Délais légaux : à réception					

Les montants des factures ne sont pas diminués des paiements non imputés, ni des acomptes, avances de fonds ou avances permanentes.

// RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se résument comme suit :

Montants en K€	Exercice 2025	Exercice 2024	2025/2024
ÉLÉMENTS DU BILAN			
Capitaux propres	230 379	232 232	- 1 853
Résultat au bilan	- 1 867	769	- 2 636
Valeurs mobilières de placement nettes	25 286	22 529	2 757
Participations nettes	253 396	252 755	641
ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT			
Produits d'exploitation	4 605	4 377	228
Charges d'exploitation	15 450	12 929	2 521
Produits des participations	8 266	8 838	- 572
Produits des placements	1 552	2 801	- 1 249
Reprise sur provisions financières et dépréciation des éléments financiers	395	5 966	- 5 571
Charges financières	6 476	10 325	- 3 849
Résultat financier	6 288	7 280	- 992

// PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont celles du plan comptable général.

// AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à - 1 867 462,75 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur	27 775 799,42€
Résultat déficitaire de l'exercice	<u>- 1 867 462,75 €</u>
Soit un bénéfice distribuable de	25 908 336,67€

Affectation

Dividendes	0 €
Réserve légale	0 €
Le solde en report à nouveau, soit un montant de	<u>25 908 336,67€</u>
Soit un total affecté de	25 908 336,67€

// RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

// DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal.

// OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Les dispositions de l'article L. 225-105, al. 5 du Code de commerce ne sont pas applicables à la société en l'absence de Comité Social et Économique.

// CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous tenons à votre disposition le rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes et le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce.

// SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires, la société FORVIS MAZARS et la société GROUPE Y Audit, pour une période de six exercices, courent jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2028.

// PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU PRISE DU CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS

IMA SA a souscrit à l'augmentation de capital d'IMA GIE à hauteur de 2,5 M€ en 2025. IMA SA a acquis 100% des titres de la filiale IMA Partners créée en 2025 pour un montant de 100 K€.

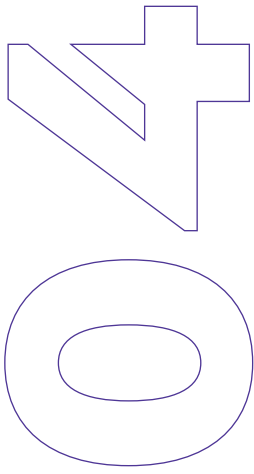
// INJONCTIONS OU SANCTIONS PÉCUNIAIRES POUR DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Néant.

// MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ, À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, À DES MICRO-ENTREPRISES, DES PME OU À DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ÉCONOMIQUES LE JUSTIFIANT

Néant.

Le Directoire



RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA





	4.1	
86	INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025.	
86	LA GOUVERNANCE	
87	LE CONSEIL DE SURVEILLANCE	
87	LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS	
87	LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	
87	LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE	
87	LE COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS	
87	LE COMITÉ FINANCE	
	4.2	
88	MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.	
88	LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX D'IMA SA EN 2025	
95	AUTORISATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAUTIONS, CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES	
95	CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE	
	4.3	
96	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.	
	4.4	
97	OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025.	

4.1

INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025.

Le Conseil de Surveillance de la Société IMA SA a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

// LA GOUVERNANCE

IMA SA	
CONSEIL DE SURVEILLANCE	
PRÉSIDENT	Nicolas GOMART
VICE-PRÉSIDENTS	Patrick JACQUOT
	Jean-Philippe DOGNETON
	Yves PELLICIER
MEMBRES D'HONNEUR	Roger BELOT
	Daniel HAVIS
	Dominique MAHE
MEMBRES	Thierry MASSON
	MACIF - Représentée par Jean-Louis GROSSE-DELASALLE
	MACIFILIA - Représentée par Luca HAIDARI
	MAIF - Représentée par Nicolas BOUDINET
	ALTIMA Assurances - Représentée par Pascal DEMURGER
	MATMUT - Représentée par Jean-Luc NODENOT
	MATMUT Protection Juridique - Représentée par Nathalie CIORNEI
	BPCE Assurances IARD - Représentée par Françoise PALLU
	MAPA Mutuelle d'Assurance - Représentée par Vincent LOIZEIL
	AGPM Assurances - Représentée par Olivier REQUIN
	MAE Assurance - Représentée par Stéphane COSTE
	P&V Assurances - Représentée par Hilde VERNAILLEN
	Wafa Assurance - Représentée par Boubker JAI
DIRECTION	
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE Directeur Délégué	David PINO
MEMBRE DU DIRECTOIRE Directeur Délégué	Christophe CASES
Directeur Délégué	Rodolphe BOUTIN
Directeur Délégué	Frédéric du BEAUDIEZ
Directrice Déléguée	Élodie PAPET
Directrice Déléguée	Alexandra BONNEAU

// LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Un changement est intervenu au sein du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2025 :

- Stéphane COSTE a remplacé Philippe BENET en tant que représentant MAE Assurance.

// LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance ont vocation à instruire et préparer les dossiers en amont des prises de décision.

Le Conseil de Surveillance a constitué les comités suivants :

- le Comité d'Audit et de Risques,
- le Comité de Suivi du plan stratégique,
- le Comité de Sélection et des Rémunérations,
- le Comité Finance et son Comité Gestion Souscription Réassurance.

// LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques a pour objet de produire des avis ou recommandations au Conseil de Surveillance dans les domaines du contrôle des comptes (fiabilité des états financiers, efficacité des procédures internes d'établissement des comptes, sélection et fonctionnement du collège des commissaires aux comptes), de l'audit et du contrôle interne.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Jean-Marie GUILLEVIC, président,
- MATMUT représentée par Emmanuel RUFFIN,
- MAIF représentée par Milène GREHAN,
- Wafa Assurance représentée par Hatim FATHI, représentant les actionnaires minoritaires détenant au moins 2 % du capital,
- AMDM représentée par Patrick JACQUOT, représentant les autres actionnaires minoritaires.

Ce comité s'est réuni à cinq reprises en 2025.

// LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE

Ce comité a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan stratégique et du plan de développement d'IMA, de vérifier la bonne atteinte des objectifs fixés par les actionnaires et de préparer les éléments d'information aux actionnaires et au Conseil de Surveillance.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Mira LE LAY et Yann ARNAUD,
- MAIF représentée par Nicolas BOUDINET et Florent VILLAIN,
- MATMUT représentée par Thierry MASSON et Virginie LE MÉE.

Les membres du Directoire sont invités permanents. Ce comité s'est réuni à huit reprises en 2025.

// LE COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité de Sélection et des Rémunérations a pour vocation d'assister le Conseil de Surveillance. Il peut proposer ou préconiser toute orientation dans la politique sociale et de rémunération des mandataires sociaux.

Il se compose de :

- Nicolas GOMART Président du Conseil de Surveillance,
- Thierry MASSON (MATMUT),
- Yves PELLICIER (MAIF),
- Jean-Philippe DOGNETON (MACIF),
- Hilde VERNAILLEN (P&V Assurances),
- Patrick JACQUOT (Assurance Mutuelle des Motards, représentant les autres actionnaires minoritaires).

Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2025.

// LE COMITÉ FINANCE

Le Comité Finance permet de partager une vision économique synthétique du Groupe IMA et d'en rendre compte au Conseil de Surveillance.

Il s'appuie sur le Comité Gestion Souscription Réassurance, comité technique procédant à des analyses et à des suivis destinés à l'éclairer.

Il se compose de :

- Luc DELAGE (MAIF),
- Nicolas BOUFFARD (MACIF),
- Virginie LE MÉE (MATMUT),
- Thomas ROUSSEAU (BPCE Assurance IARD),
- Ugo MARINELLI (AGPM ASSURANCES).

Ce comité s'est réuni à six reprises en 2025.

4.2 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.

// LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX D'IMA SA EN 2025

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Stéphane COSTE	IMA SA	Représentant permanent MAE au Conseil de Surveillance
	MAE	Président
	Mutuelle MAE	Président
	MAE VIE	Président
	SGAM MAE	Directeur général
	OPCI Générations 1	Administrateur
	TOTEMIA	Membre du Conseil de Surveillance
Nicolas BOUDINET	IMA SA	Représentant permanent MAIF au Conseil de Surveillance
	MAIF SAM	Directeur Général Délégué
Christophe CASES	IMA Assurances	Directeur Général
	Assurima	Directeur Général
	IMA Participations	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Italia	Membre du Conseil d'Administration
	IMA SA	Membre du Directoire
	IMA Servizi	Administrateur Unique
Nathalie CIORNEI	IMA SA	Représentante permanente de MATMUT Protection Juridique au Conseil de Surveillance

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Pascal DEMURGER	IMA SA	Représentant permanent ALTIMA au Conseil de Surveillance
	MAIF SAM	Directeur Général
	SMACL Assurances	Administrateur
	EMEIS SA	Administrateur, représentant permanent MAIF
Jean-Philippe DOGNETON	IMA SA	Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MACIF SAM	Directeur Général
	AEMA Groupe	Directeur Général Délégué
	MUTAVIE	Membre et Président du Directoire
	Abeille Assurances	Membre et Président du Conseil d'Administration
	OFI INVEST	Membre du Conseil d'Administration
	OFI INVEST Distribute	Membre et Président du Conseil de Surveillance
Nicolas GOMART	KOREGE	Président du Conseil d'Administration
	CARDIF IARD	Vice-Président du Conseil d'Administration
	IMA SA	Président du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Président du Conseil de Surveillance
	INFRAVIA Capital Partner	Membre du Collège de Surveillance
	MATMUT	Vice-Président
	SGAM MATMUT	Vice-Président
	MATMUT & Co	Président du Conseil d'Administration
	MATMUT Innovation	Président
	MATMUT Protection Juridique	Président du Conseil d'Administration
MATMUT VIE	Président du Conseil d'Administration	

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Nicolas GOMART (suite)	SOCRAM	Censeur
	Palais de la Mutualité	Gérant (Représentant permanent de FNMF)
Jean-Louis GROSSE-DELASALLE	MACIF	Membre et Président du Conseil d'Administration
	Mutavie	Membre et Président du Conseil de Surveillance
	AEMA GROUPE	Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président du Conseil d'Administration
	DIAXENS	Président
	OFI INVEST	Membre du Conseil d'Administration
	IMA SA	Représentant permanent MACIF SAM au Conseil de Surveillance
	MACIF Innovation	Membre du Comité d'investissement
	MACIF Impact ESS	Président et Membre de droit du Comité de gestion et Membre du Conseil d'Administration
	SIL	Membre du Comité de Direction
Abeille Assurances Holding	Membre du Conseil d'Administration	
Luca HAIDARI	IMA SA	Représentant permanent MACIFILIA et Membre du Conseil de Surveillance
	SOCRAM Banque	Membre du Conseil d'Administration
	Abeille Assurances Holding	Membre du Conseil d'Administration
	P&V Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	OFI INVEST	Membre du Conseil d'Administration

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Patrick JACQUOT	Assurance Mutuelle Des Motards	Président Directeur Général
	IMA SA	Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MATMUT - Protection Juridique	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	OFI INVEST	Censeur
	OFIVALMO Partenaires	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOCRAM	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOLUCIA PJ	Membre du Conseil de Surveillance
	MACIF	Membre du Comité des Rémunérations en qualité de personnalité extérieure qualifiée
	FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT	Administrateur au titre de France Active Airdie Occitanie
Boubker JAI	Wafa Assurance	Président Directeur Général
	Wafa Assurance Movie Theater Company	Président Directeur Général
	CDV Promotion	Président Directeur Général
	Wafa Assurance Immo Invest	Président Directeur Général
	Attijari Assurance Tunisie	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Al Mada Ventures	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	OPCI Educapital SPI	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	PANORAMA	Président Directeur Général
	Wafa IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration
	Wafa Assurance Vie SÉNÉGAL	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Boubker JAI (suite)	Wafa Assurance SÉNÉGAL	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	PRO ASSUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Assurance Vie CÔTE D'IVOIRE	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Assurance CÔTE D'IVOIRE	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Life Insurance Egypt	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Delta Insurance	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Delta Life	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	A6 Immobilier	Administrateur intuitu personae et Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	IMA SA	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance
	Atlas Hospitality Morocco	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	LESIEUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	OPCI CDV Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
	CIMR Société Mutuelle de Retraite	Administrateur intuitu personae
	Attijari Bank Tunisie	Administrateur intuitu personae
	CBAO	Administrateur intuitu personae
SCB	Administrateur intuitu personae	
Attijari Bank Europe	Administrateur intuitu personae	

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Boubker JAI (suite)	Wafa Takaful	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Real Estate Investment	Président Directeur Général
	Wafa Real Estate Management	Président Directeur Général
	Marsa Maroc	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance
Vincent LOIZEIL	IMA SA	Représentant Permanent MAPA - Membre du Conseil de Surveillance
	MAPA	Directeur Général
	MATMUT Protection Juridique	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	MUTAVIE	Représentant MAPA, Membre du Conseil de Surveillance
	OFIVALMO Partenaires	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	SOCRAM	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie (ex RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB (ex MAPA RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB VIE (ex MAPA-RCBF VIE)	Directeur Général Délégué
Thierry MASSON	KOREGE	Administrateur
	IMA SA	Membre du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Membre du Directoire
	CARDIF IARD	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
	Palais du Congrès de Rouen	Gérant
	MATMUT Immobilier	Président

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Thierry MASSON (suite)	MATMUT Location Véhicule	Président
	MATMUT Protection Juridique	Directeur Général
	MATMUT	Directeur Général Délégué
	SGAM MATMUT	Directeur Général Adjoint
Jean-Luc NODENOT	IMA SA	Représentant permanent de MATMUT au Conseil de Surveillance
	MATMUT & Co	Administrateur
Françoise PALLU	BPCE Assurances IARD	Directrice Générale Adjointe
	IMA SA	Représentante permanente de BPCE Assurances IARD au Conseil de Surveillance
	DARVA	Conseillère indépendante
Yves PELLICIER	IMA SA	Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MAIF	Président
	MAIF Vie	Président
David PINO	IMA SA	Président du Directoire
	IMA Assurances	Président du Conseil d'Administration
	Assurima	Président du Conseil d'Administration
	IMA Partners	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Services	Représentant d'IMA SA, Président
	IMATECH	Représentant d'IMA SA, Président
	SÉRÉNA	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Protect	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Protect SOLUTIONS	Représentant d'IMA SA, Président
	Prestima	Membre du Conseil d'Administration
	WAFA IMA Assistance	Représentant d'IMA SA, Vice-Président du Conseil d'Administration Représentant d'IMA SA, Président du Comité d'Audit des risques et des comptes

PRÉNOM / NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2025
Olivier REQUIN	IMA SA	Représentant permanent AGPM Assurances au Conseil de Surveillance
	AGPM Assurances	Directeur Général
	AGPM Groupe	Directeur Général Délégué
	AGPM Vie	Directeur Général Délégué
	Milicare	Liquidateur
	Épargne Crédit des Militaires	Directeur Général Délégué
	AGPM Conseil	Gérant
Hilde VERNAILLEN	Financière Botanique	Présidente du Conseil d'Administration
	IMA SA	Membre du Conseil de Surveillance
	P&V Assurances	Administratrice et Présidente du Comité de Direction
	PSH	Administratrice et Présidente du Comité de Direction
	PROCOOP	Administratrice Déléguée
	Private Insurer	Liquidatrice

// AUTORISATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAUTIONS, CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, IMA Voyages, pour :

- l'utilisation de la carte bleue VISA servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 120 000 euros,
- l'utilisation de la carte bleue AMEX servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 50 000 euros.

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, la SCI BELLUNE pour :

- un premier prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 »,
- un deuxième prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 ».

IMA SA garantit les engagements d'Assurima et d'IMA Services pour l'exécution des contrats d'assistance avec PSA France et FCA France avec effet au 1^{er} janvier 2023.

// CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

Aucune convention entrant dans le cadre de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

4.3

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.

Néant

4.4

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître :

- Total du bilan : 350 701 590 euros
- Résultat : - 1 867 463 euros. Ce résultat est en lien avec l'augmentation des charges d'exploitation de l'exercice et la baisse du résultat financier, incluant les dotations/reprises aux dépréciations des provisions financières et des valeurs mobilières de placement, qui ressort à 6 288 K€ contre 7 280 K€ en 2024.

L'exercice 2025 a été marqué par :

- L'encaissement de dividendes des filiales du Groupe pour 7 215 K€ :
 - 4 500 K€ d'Assurima
 - 1 000 K€ d'IMA Protect
 - 1 000 K€ d'IMATECH
 - 715 K€ de Wafa IMA ASSISTANCE
- La cession par IMA SA de 7 374 titres Prestima à Seguros Lagun Aro et Pelayo pour 2 389 K€ dans le cadre du développement commercial de l'activité du Groupe en Espagne.
- L'acquisition de 100 % des titres de la filiale IMA Portugal Assistance créée en 2025 pour un montant de 50 K€.
- L'acquisition de 100 % des titres de la filiale IMA Partners créée en 2025 pour un montant de 100 K€.
- La souscription à l'augmentation de capital d'IMA GIE à hauteur de 2,5 M€.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Conseil de Surveillance

2020

COMPTES IMA SA.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA





	5.1
100	BILAN.
100	BILAN ACTIF
101	BILAN PASSIF
	5.2
102	COMPTE DE RÉSULTAT.
	5.3
104	ANNEXE AUX COMPTES.
104	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
104	PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS
106	CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS
106	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
107	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN
112	ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE
115	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF
115	AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
117	ENGAGEMENTS HORS BILAN
118	PASSIFS ÉVENTUELS
118	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
121	AUTRES INFORMATIONS
	5.4
122	RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.
	5.5
123	RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2025.
	5.6
124	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.
124	OPINION
124	FONDEMENT DE L'OPINION
124	OBSERVATION
124	JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS
124	VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES
125	RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS
125	RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

5.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

(EN EUROS)

RUBRIQUES	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	61 863	43 010	18 853	34 244
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	259 733 491	9 440 781	250 292 709	252 755 512
Créances rattachées à des participations	1 113 841		1 113 841	17 102
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	3 104 356		3 104 356	
Prêts				
Autres immobilisations financières				3 500
ACTIF IMMOBILISÉ	264 013 550	9 483 791	254 529 759	252 810 357
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	92 890		92 890	45 363
Autres créances	62 215 761		62 215 761	51 689 296
Charges constatées d'avance	195 233		195 233	111 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS				
Actions propres				
Autres titres	25 285 560		25 285 560	22 529 616
Instruments financiers à termes et jetons détenus				
Disponibilités	8 287 583		8 287 583	13 312 805
ACTIF CIRCULANT	96 077 028		96 077 028	87 688 175
Frais d'émission des emprunts	94 655		94 655	108 015
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif	148		148	
TOTAL GÉNÉRAL	360 185 381	9 483 791	350 701 590	340 606 547

// BILAN PASSIF

	(EN EUROS)	
RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 55 382 785)	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 708 106	145 708 106
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserve légale	3 308 724	3 270 277
Réserves statutaires ou contractuelles	17 185	9 833
Réserves réglementées		7 353
Autres réserves		
Report à nouveau	27 775 799	27 045 299
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	(1 867 463)	768 948
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	53 783	39 537
CAPITAUX PROPRES	230 378 920	232 232 137
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	148	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	148	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	37 068 329	37 068 329
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à termes		
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	992 007	1 293 929
Dettes fiscales et sociales	6 741 164	6 568 252
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 521 021	63 443 824
Produits constatés d'avance		
DETTES	120 322 522	108 374 410
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GÉNÉRAL	350 701 590	340 606 547

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT.

(EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises		
Production vendue	4 518 996	4 377 026
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	4 518 996	4 377 026
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	86 004	860
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 605 001	4 377 886
Achats de marchandises		
Variation de stock (achat de marchandises)		
Achats matières premières, autres approvisionnements		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	10 235 699	8 920 544
Impôts, taxes et versements assimilés	403 809	482 818
Salaires	3 272 724	2 580 162
Cotisations sociales	1 469 568	914 766
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 391	31 512
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	148	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	53 430	70
CHARGES D'EXPLOITATION	15 450 768	12 929 872
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(10 845 767)	(8 551 985)

(EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	7 215 406	8 838 340
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	750	
Autres intérêts et produits assimilés	2 602 297	2 800 931
Reprises sur dépréciations et provisions	395 372	5 966 594
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	2 389 176	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	161 712	
PRODUITS FINANCIERS	12 764 713	17 605 865
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 360	4 895 372
Intérêts et charges assimilées	4 052 734	5 336 483
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 009 194	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	401 003	93 900
CHARGES FINANCIÈRES	6 476 291	10 325 755
RÉSULTAT FINANCIER	6 288 422	7 280 109
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(4 557 345)	(1 271 876)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 456 099
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 246	2 013 594
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 246)	442 505
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(2 704 129)	(1 598 318)
TOTAL DES PRODUITS	17 369 714	24 439 850
TOTAL DES CHARGES	19 237 176	23 670 902
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 867 463)	768 948

5.3 ANNEXE AUX COMPTES.

// FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

En tant que société holding, IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe. Elle assure le financement de ses filiales.

IMA SA a perçu 7 215 K€ de dividendes (4 500 K€ d'Assurima, 1 000 K€ d'IMA Protect, 1 000 K€ d'IMATECH et 715 K€ de WAFA IMA Assistance).

Plusieurs opérations en lien avec les filiales ont été réalisées en 2025 :

- cession de 7 374 titres Prestima à Seguros Lagun Aro et Pelayo pour 2 389 K€ dans le cadre du développement commercial de l'activité du Groupe en Espagne,
- acquisition de 100% des titres de la filiale IMA Portugal Assistance créée en 2025 pour un montant de 50 K€,
- acquisition de 100% des titres de la filiale IMA Partners créée en 2025 pour un montant de 100 K€,
- souscription à l'augmentation de capital d'IMA GIE à hauteur de 2,5 M€.

La poursuite des taux BCE positifs en 2025 (malgré des baisses progressives en cours d'année) a contribué à une évolution positive des taux d'intérêt sur les placements et a contribué à l'augmentation des rendements financiers associés aux placements.

Le résultat financier, incluant les dotations/reprises aux dépréciations des provisions financières et des valeurs mobilières de placement, ressort à 6 288 K€ contre 7 280 K€ en 2024.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation maîtrisé.

Il convient de souligner la bonne résistance des fondamentaux de l'entité dans ce contexte.

L'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'élaboration de ses comptes reste donc parfaitement pertinente.

// PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les présents comptes ont été établis conformément :

- aux dispositions des articles L. 123-12 à L 123-28 du Code de commerce,
- aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France,
- aux dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 décembre 2023 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

// BILAN ACTIF

• Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

La société ne possède aucune immobilisation incorporelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire.

Immobilisations financières

Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Les titres de participation sont représentés essentiellement par les actions détenues par notre société dans ses filiales.

Ils sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée sur la base de l'actif net comptable et d'éléments prévisionnels.

Autres titres immobilisés

Il s'agit des titres, autres que les titres de participation, que notre société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long termes.

Leur détention n'est pas directement liée à l'activité de la société. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA Protect et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

- **Valeurs mobilières de placement**

Ces valeurs représentent des parts d'OPCVM, des certificats de dépôt négociables, des obligations et des comptes à termes. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire de ces titres est calculée sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

Le montant brut total du poste « valeurs mobilières de placement » au 31 décembre 2025 est de 25 286 K€.

Au 31 décembre 2025, la valeur du poste est la suivante :

(Montants en K€)

	VALEUR D'ACHAT	VALEUR NETTE	DÉPRÉCIATIONS
Parts d'OPCVM			
Certificats de dépôt, comptes à termes*	22 262	22 262	
Obligations	3 024	3 024	
TOTAL	25 286	25 286	

*Certificats de dépôt, comptes à termes et obligations sont présentés avec intérêts courus à recevoir au 31 décembre 2025 (785 K€)

// BILAN PASSIF

- **Capitaux propres**

Le capital social est composé de 3 634 041 actions de 15,24 euros, entièrement libérées.

- **Provisions pour risques et charges**

Néant au 31 décembre 2025.

- **Dettes financières**

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033. Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2025.

- **Hors bilan**

La société a donné des engagements financiers pour un montant de 147 576 K€.

Ces engagements sont essentiellement des passifs externes des GIE et SCI dans lesquels elle a des participations, une souscription à une augmentation de capital auprès d'IMA Assurances ainsi que des garanties de rachats d'actions qu'elle a données.

Elle a reçu des engagements pour 11 216 K€. Ces opérations sont détaillées dans le chapitre « Engagements hors bilan ».

// CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS

• **Changement de réglementation comptable**

Conformément aux règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03, applicables à compter de la clôture 2025, la société a adapté ses états financiers aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général.

Ces évolutions concernent notamment :

- la suppression de certains comptes obsolètes et l'introduction de comptes à usage obligatoire,
- la nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limitée aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel,
- la suppression des transferts de charges (compte 79) et la mise en place de traitements comptables alternatifs,
- la réorganisation des informations en annexe, avec regroupement par type d'information.

Ce changement de réglementation n'a pas été appliqué de manière rétrospective sur l'exercice 2024.

En conséquence, les impacts en termes de présentation affectant l'entité sont les suivants :

PRÉSENTATION DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE AFFECTANT L'ENTITÉ		Poste du bilan	À l'ouverture de l'exercice
		Néant	
Si changement appliqué de manière rétrospective	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité selon nouvelle méthode	Exercice 2024
Résultat d'exploitation	- 10 846 K€	- 8 551 K€	- 8 552 K€
Résultat Financier	6 288 K€	7 736 K€	7 280 K€
Résultat Exceptionnel	- 14 K€	- 14 K€	442 K€

• **Changement de méthode à l'initiative de l'entité**

Aucun changement notable de méthode à l'initiative de l'entité n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Changement d'estimations**

Aucun changement notable d'estimations n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Correction d'erreurs**

Aucune correction notable d'erreurs n'est intervenue au cours de l'exercice.

// ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu sur la période allant de la date d'arrêt des comptes sociaux et la date à laquelle ils ont été établis.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• **Actif immobilisé et créances rattachées****Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé**

NATURE	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	62			62
Immobilisations financières				
- Participations	250 558	2 650	2 009	251 199
- Créances rattachées à des participations	17	1 114	17	1 114
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
- Autres titres immobilisés	3 104			3 104
- Prêts	8 534			8 534
- Autres immobilisations financières	3		3	0
TOTAL	262 278	3 764	2 029	264 013

	VENTILATION DES AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE					TOTAL
	VIREMENTS		ENTRÉES			
	DE POSTE À POSTE	PROVENANT DE L'ACTIF CIRCULANT	ACQUISITIONS	APPORTS	CRÉATIONS	
Immobilisations incorporelles						0
Immobilisations corporelles			0			0
Immobilisations financières						
- Participations			2 650			2 650
- Créances rattachées à des participations			1 114			1 114
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			0			0
- Autres titres immobilisés			0			0
- Prêts			0			0
- Autres immobilisations financières			0			0
TOTAL			3 764	0	0	3 764

	VENTILATION DES DIMINUTIONS DE L'EXERCICE					TOTAL
	VIREMENTS		SORTIES			
	DE POSTE À POSTE	À DESTINATION DE L'ACTIF CIRCULANT	CESSIONS	SCISSIONS	MISES HORS SERVICE	
Immobilisations incorporelles						0
Immobilisations corporelles						0
Immobilisations financières						
- Participations			2 009			2 009
- Créances rattachées à des participations			17			17
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						0
- Autres titres immobilisés						0
- Prêts						0
- Autres immobilisations financières			3			3
TOTAL			2 029	0	0	2 029

Les Autres titres immobilisés apparaissent en Participations dans le bilan actif 2024 pour 3 104 356 €. Ils figurent désormais en Autres titres immobilisés dans le bilan actif 2025 pour le même montant.

• **Actif avec clause de réserve de propriété**

Aucune acquisition d'immobilisation non réglée au 31 décembre 2025.

Décomposition de la variation des amortissements liés à ces actifs

	SITUATIONS ET MOUVEMENTS					
	DURÉE D'UTILISATION OU TAUX D'AMORTISSEMENT	MODE D'AMORTISSEMENT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENTS CUMULÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles						0
Immobilisations corporelles	4 ans	Linéaire	28	15		43
TOTAL			28	15	0	43

	VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE				TOTAL
	COMPLÉMENTS LIÉS À UNE RÉÉVALUATION	SUR ÉLÉMENTS AMORTIS SELON MODE LINÉAIRE	SUR ÉLÉMENTS AMORTIS SELON UN AUTRE MODE	DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	
Immobilisations incorporelles					0
Immobilisations corporelles		15			15
TOTAL	0	15	0	0	15

	VENTILATION DES DIMINUTIONS DE L'EXERCICE			TOTAL
	ÉLÉMENTS TRANSFÉRÉS À L'ACTIF CIRCULANT	ÉLÉMENTS CÉDÉS	ÉLÉMENTS MIS HORS SERVICE	
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				0
- Autres immobilisations financières				
TOTAL	0	0	0	0

Décomposition de la variation des dépréciations liées à l'actif immobilisé

NATURE	DÉPRÉCIATIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations financières				
- Participations	9 441			9 441 (*)
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Créances rattachées à des participations				
TOTAL	9 441			9 441

* Dépréciations de titres de participation : 3 008 K€ SÉRÉNA, 6 433 K€ IMA Deutschland.

Postes d'actif net

NATURE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE	AMORTISSEMENTS/ DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE FIN D'EXERCICE
Immobilisations corporelles	62	43	19
Immobilisations financières			
- Participations	251 199	9 441	241 758
- Créances rattachées à des participations	1 114		1 114
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
- Autres titres immobilisés	3 104		3 104
- Prêts	8 534		8 534
- Autres immobilisations financières	0		0
TOTAL	264 013	9 484	254 529

• **État des échéances des créances**

Le total des créances brutes à la clôture de l'exercice s'élève à 62 504 K€.

Il n'y a pas de dépréciations des créances au 31/12/2025.

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN
Créances clients	93	93	
Fournisseurs et comptes rattachés	31	31	
Personnel, Sécurité sociale et autres organismes sociaux	293	293	
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	38	38	
État impôt sur les sociétés	646	646	
Groupe et Associés*	61 208	61 208	
Débiteurs divers et produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	195	195	
TOTAL	62 504	62 504	

* Créances de cash pooling : 54 117 K€. Créances de groupe de TVA : 3 153 K€. Créance intégration fiscale 3 938 K€.

• **Autres créances**

Débiteurs actifs nets de dépréciations

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	93	45
Fournisseurs et comptes rattachés	31	
Personnel, Sécurité sociale et autres organismes sociaux	293	
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	38	56
État impôt sur les sociétés	646	964
Comptes courants des entreprises liées*	61 208	50 313
Débiteurs divers et produits à recevoir	0	356
Charges constatées d'avance	195	111
TOTAL	62 504	51 845

*Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA Protect et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA. Le montant de la créance relative au groupe de TVA est de 3 153 K€.

État, Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024
Impôt sur les sociétés	646	964
TOTAL	646	964

• **Frais d'émission des emprunts**

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'émission des emprunts	95	108
TOTAL	95	108

Les frais d'émission de l'emprunt de 35 M€ souscrit par les actionnaires d'IMA SA en 2023 s'élève à 133 K€ brut. Leur amortissement sur 10 ans a commencé à partir de la date d'émission de l'emprunt soit le 31 janvier 2023. Une charge de 13 K€ a été comptabilisée en 2025.

• **État des échéances des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 120 322 K€.

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE CINQ ANS
Autres emprunts obligataires	37 068	2 068		35 000
Fournisseurs et comptes rattachés	511	511		
Personnel, Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 475	3 475		
État : Taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts	3 266	3 266		
Dettes : sur immobilisations				
Groupe et associés*	75 484	75 484		
Fournisseurs charges à payer	481	481		
Autres créiteurs	37	37		
TOTAL	120 322	85 322		35 000

* Dettes de cash pooling : 75 484 K€

• **Autres dettes**

Dettes fiscales et sociales

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations dues	832	380
Comité social et économique	35	0
Provisions pour congés payés	745	669
Charges à payer au personnel	539	350
Organismes sociaux	222	243
Charges à payer organismes sociaux	716	456
Charges sociales sur provisions congés payés	436	388
Impôt sur les sociétés	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 180	4 057
Taxe sur les salaires	34	22
État charges à payer	3	3
TOTAL	6 742	6 568

Créiteurs divers nets

LIBELLÉS	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants des entreprises liées	75 484	62 631
Dettes d'intégration fiscale des filiales	0	813
Fournisseurs frais généraux	511	796
Charges à payer	481	498
Autres créiteurs	37	0
TOTAL	76 513	64 738

// ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• Centralisation de trésorerie

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert. IMA SA est chargée de collecter, de distribuer ou de placer les fonds disponibles.

La centralisation de trésorerie a été mise en place à compter du 1^{er} mars 2006 sur les sociétés françaises du Groupe. La position des soldes bancaires du 31 décembre 2025, apportée à la centralisation de la trésorerie, s'établit ainsi :

LIBELLÉ	SOLDE BANCAIRE REÇU DE LA CENTRALISATION DE TRÉSORERIE
HSBC	21 367
TOTAL	21 367

Cette somme est comptabilisée au bilan pour les montants suivants :

ACTIF	Autres créances	- 54 117 K€
PASSIF	Autres dettes	75 484 K€
		<u>21 367 K€</u>

La position globale de la trésorerie du compte centralisateur au 31 décembre 2025 s'établit ainsi :

	HSBC
IMA GIE	3 242
IMA Assurances	68 215
IMA Services	- 30 396
IMA Voyages	- 655
Assurima	811
IMATECH	2 015
IMA Protect	1 200
SCI Bellune	- 7 725
IMH GIE	- 8 434
IMA Participations	- 5 906
IMA Innovation	- 1 000
Séréna	0
TOTAL	21 367

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intragroupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Ester -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Ester + 0,20 sur les positions débitrices (emprunts) sans que le taux puisse devenir négatif conformément à la convention de trésorerie (le taux minimum pouvant être appliqué sera de 0).

Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	INTÉRÊTS VERSÉS	INTÉRÊTS PERÇUS
Exercice 2025	1 792	1 051

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation**

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2025

Toutes les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les données de WAFA IMA Assistance sont converties au taux de clôture.

SOCIÉTÉS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		MONTANT NET DES PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ	MONTANT DES ENGAGEMENTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTAT (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
			VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE					
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %									
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE FRANÇAISES									
. IMA Assurances (SA)	308 803	99,99	161 203	161 203	-	-	685 964	42 182	
. Assurima (SA)	23 471	99,99	6 200	6 200	-	-	30 784	3 667	4 500
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ÉTRANGÈRES									
. IMA Italia (SPA)	38 828	89,99	12 070	12 070	-	-	101 422*	3 500*	
* Données non définitives									
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE									
. IMA Deutschland (GMBH)	123	100,00	6 433	0	0	-		18	
. IMA PORTUGAL Assistance	231	100,00	50	50	1 114		2 814	181	
GIE									
. IMA GIE	5 838	100,00	5 500	5 500	-	-	335 937	0	
. IMH GIE	100	80,00	80	80	-	-	52 349	0	
SOCIÉTÉS DE SERVICES									
. IMA Voyages (SASU)	1 041	100,00	96	96	-	-	1 390	187	
. IMATECH (SASU)	5 516	100,00	643	643		-	40 765*	1 010*	1 000
. IMA Protect (SASU)	10 036	100,00	4 317	4 317	-	-	51 051	669	1 000
. IMA Services (SASU)	7 222	100,00	6 547	6 547	-	-	97 306	- 2 115	
. Séréna (SASU)	851	100,00	4 008	1 000			2 561	158	
. IMA Participations (SASU)	10 623	100,00	15 000	15 000	-	-	0	- 667	
. IMA Innovation (SASU)	20 942	100,00	25 000	25 000	-	-	9 932	1 003	
. IMA Partners (SASU)	100,00	100,00	100,00	100,00	-	-			
* Données non définitives									
SCI									
. SCI Bellune	18 579	99,99	2 020	2 020	8 534	-	6 253	1 097	

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation (suite)**

SOCIÉTÉS	CAPITAUX PROPRES	QUOTEPART DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		MONTANT NET DES PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ	MONTANT DES ENGAGEMENTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTAT (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
			VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE					

PARTICIPATIONS DÉTENUES ENTRE 10 % ET 50 %

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

. Wafa IMA Assistance	29 187	35	1 641	1 641	0	-	44 969*	4 802*	715
-----------------------	--------	----	-------	-------	---	---	---------	--------	-----

SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE

. IMA Benelux	3 419	34,00	170	170	325	-	18 165	279	
---------------	-------	-------	-----	-----	-----	---	--------	-----	--

* Données non définitives

AUTRES PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS FRANÇAISES NON COMPRISES EN A2

. SCI IMIS	1 222	14,29	122	122	-	-	122	33	
------------	-------	-------	-----	-----	---	---	-----	----	--

PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES NON COMPRISES EN A2

. IMA Servizi (SPA)	1 658	4,50	1	1	-	-	69 631*	0	
---------------------	-------	------	---	---	---	---	---------	---	--

* Données non définitives

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- Brute	230 714	18 553	3 226	1 811
- Nette	227 706	12 120	3 226	1 811
Montant des prêts et avances accordés				
- (valeurs brutes)	8 534	1 114		0

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Composition de l'actionariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 3 634 041 actions simples d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

Mouvements des fonds propres et réserves

NATURE	31/12/2024	31/12/2024 DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	DOTATION AMORTISSE- MENTS DÉROGATOIRES	31/12/2025
Capital	55 382				55 382
Primes liées au capital	145 708				145 708
Réserve légale	3 271	38			3 309
Réserves statutaires (1)	10				10
Autres réserves	7				7
Report à nouveau	27 046	731			27 777
Résultat de l'exercice	769	- 769	- 1 867		- 1 867
Provisions réglementées	39			14	53
TOTAL	232 232	0	- 1 867	14	230 379

(1) Réserve statutaire créée dans le cadre de statuts antérieurs

Les frais d'acquisition des titres IMA Italia en 2022 (71 K€) font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans dont 14 K€ ont été dotés en 2025.

Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provisions pour risques et charges au bilan d'IMA SA au 31/12/2025.

// AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Détail des charges à payer

CHARGES À PAYER	31/12/2025	31/12/2024
Autres emprunts obligataires : intérêts courus	2 068	2 068
Fournisseurs factures à recevoir	481	498
Personnel, Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 436	1 863
Dettes fiscales	3	3
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 988	4 432

Détail des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation		
Charges constatées d'avance	195	111
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	195	111

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts courus à recevoir	939	669
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	939	669

// ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

LIBELLÉ	TOTAL 31/12/2025	DONT ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES			TOTAL 31/12/2024
		DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIÉES	PARTICIPATION	
ENGAGEMENTS REÇUS (1)	11 216		1 000	10 216	49 175
ENGAGEMENTS DONNÉS	147 576		146 283	1 293	176 047
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	7 316		7 316	0	9 427
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0		0		0
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus (3)	11 942	0	10 649	1 293	44 187
Autres engagements donnés (4)	128 317		128 317	0	122 432
(1) ENGAGEMENTS REÇUS	11 216		1 000	10 216	49 175
Garantie de ventes d'actions	10 216			10 216	13 175
Garantie de ventes d'actions	0		0		35 000
Autres garanties contractuelles	1 000		1 000		1 000
(2) AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DE CRÉDIT DONNÉS	7 316		7 316		9 427
Cautionsolidaire d'IMA SA en faveur d'AMEX pour l'utilisation de la carte IMA Voyages	50		50		50
Cautionsolidaire d'IMA SA en faveur de la Société Générale pour l'utilisation de la carte bleue VISA IMA Voyages	120		120		120
Cautionsolidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement d'un emprunt de 8 200 000 euros contracté en mars 2006 pour la construction d'un nouveau bâtiment au 30 rue de Bellune à Niort (79000)	36		36		73
Cautionsolidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès de la CE	3 264		3 264		4 313
Cautionsolidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès du CRCA	3 846		3 846		4 871
(3) AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS	11 942		10 649	1 293	44 187
Garantie de rachats d'actions	7 414		6 121	1 293	7 048
Garantie de rachats d'actions	4 528		4 528		37 139
(4) AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	128 317		128 317		122 432
Engagements liés à la responsabilité d'associés ou de membres de certaines entités					
Passifs externes	127 687		127 687		119 905
SCI Bellune : quote-part du passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	8 445		8 445		11 286
IMA GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	95 278		95 278		94 238
IMH GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	23 965		23 965		14 381
Autres garanties de passif	0		0		2 000
Indemnités de fin de carrière	630		630		527

À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, Wafa IMA Assistance, Italie), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres à dire d'expert.

La société n'a pris aucun engagement en matière de crédit-bail.

IMA SA s'est portée garante des engagements pris dans le cadre de la fermeture d'IMA Deutschland.

Dans le cadre de l'activité de ses filiales IMA SA peut être amenée à garantir l'exécution de certaines opérations. Elle peut aussi donner des garanties de passif en cas d'entrée au capital d'une de ses filiales.

// PASSIFS ÉVENTUELS

Si à l'occasion d'une rupture de contrat de travail France Travail refusait le bénéfice des prestations à l'assurance chômage ou en minorait le montant, IMA SA verserait le montant de l'allocation chômage que le membre du Directoire aurait perçu si France Travail ne lui avait pas refusé le bénéfice des prestations. Le membre du Directoire bénéficierait du versement de cette indemnité selon les mêmes modalités que celles appliquées à l'allocation chômage et sous les mêmes conditions.

Cette information figure en passifs éventuels du fait des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources.

// INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• Commissions

La société n'a perçu aucune commission sur l'exercice 2025.

• Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se compose à 100 % de prestations de services réalisées en France.

• Production immobilisée

La société n'a réalisé aucune production immobilisée en 2025.

• Ventilation des produits et des charges de placement

Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice

NATURE DES REVENUS	ENTREPRISES LIÉES	AUTRES REVENUS	TOTAL
Revenus des participations			
- dont dividendes reçus des filiales (Assurima : 4 500 K€, IMA Protect : 1 000 K€, WAFA IMA Assistance : 715 K€, IMATECH : 1 000 K€)	7 215		7 215
- dont intérêts cash pooling	1 051		1 051
Revenus des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1		1
Revenus des autres placements	14	1 538	1 552
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,...)			
Reprises sur provisions financières et dépréciation des éléments financiers		395	395
Produits des cessions d'immobilisations financières		2 389	2 389
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		162	162
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	8 281	4 484	12 765
Frais financiers (commission, honoraires, intérêts et agios,...)			
Dotations provisions pour dépréciation des placements financiers			
Dotations provisions pour dépréciation des titres de participation			
Charges d'intérêts des emprunts		2 260	2 260
Charges d'intérêts cash pooling	1 792		1 792
Charges d'intérêts sur comptes courants des filiales			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		2 009	2 009
Autres charges de placement (moins-values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes...)		415	415
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	1 792	4 684	6 476

- **Ventilation des charges de personnel**

LIBELLÉS	2025	2024
Salaires	3 273	2 580
Charges sociales	1 396	908
Autres frais de personnel	73	7
TOTAL	4 742	3 495

- **Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation**

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été pratiquée au cours de l'exercice.

- **Impôt sur les sociétés**

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (montants en milliers d'euros)

	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Opérations ordinaires	- 4 557	- 2 700	- 1 857
Opérations exceptionnelles	- 14	- 4	- 10
TOTAL	- 4 571	- 2 704	- 1 867

Situation fiscale différée ou latente (montants en milliers d'euros)

	DÉDUCTIONS - RÉINTÉGRATIONS FISCALES			IMPÔT
	DÉBUT D'EXERCICE	VARIATION	FIN D'EXERCICE	
1. Décalage certains ou éventuels				
Provisions pour dépréciations non déductibles temporairement	9 836	- 395	9 441	2 360
Charges non déductibles temporairement	0	0	0	0
Plus-values latentes imposées	172	- 172	0	0
Moins-values latentes déduites				
Écart de conversion passif	0	0	0	0
Écart de conversion actif				
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	0	0	0	0
Plus-values en instance d'imposition				
Moins-values en instance d'imposition				
TOTAL	10 008	- 567	9 441	2 360
2. Éléments à imputer				
Amortissements différés				
Moins-values à long termes				
3. Éléments de taxation éventuelle				

Intégration fiscale (montants en milliers d'euros)

L'application de la convention d'intégration fiscale emporte pour l'exercice 2025, les conséquences suivantes :

	RÉSULTAT AVANT IS	IMPÔT (-) OU SUBVENTION IS (+)	RÉSULTAT NET
IMA SA*	- 4 571	2 704	- 1 867
IMATECH**	1 258	- 248	1 010
IMA Voyages	249	- 62	187
IMA Protect	838	- 169	669
IMA Services	- 2 857	742	- 2 115
Assurima	5 048	- 1 381	3 667
IMA Assurances	54 317	- 13 842	40 475
SÉRÉNA	211	- 53	158
IMA Participations	- 715	48	- 667
IMA Innovation	1 124	- 121	1 003
GROUPE FISCAL	54 902	- 12 382	42 520

* Dont 1 K€ de régularisation sur l'impôt 2024 comptabilisé en 2025 (liquidation IS 2024).

** Données non définitives pour 2025

La répartition de l'impôt au sein du Groupe est la suivante :

- chaque société filiale verse à IMA SA, la société mère, au titre de sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat ou sa plus-value à long termes de l'exercice si elle était imposable distinctement,
- en cas de déficit ou de moins-value nette à long termes, chaque société filiale recevra à titre définitif de la société mère, une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette.

L'incidence de l'intégration fiscale pour IMA SA est la suivante :

Produit d'impôt 2025 : -33 K€ (sans intégration fiscale)	Produit d'impôt comptabilisé 2025 : 1 867 K€ (avec intégration fiscale) (hors régularisations au titre des exercices antérieurs)
-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La différence provient de l'intégration fiscale : comptabilisation des réallocations des économies d'IS liées aux déficits, retraitements des opérations intragroupe et supplément de contribution sociale sur l'impôt.

Crédits d'impôts (montants en milliers d'euros)

2025	
Crédit d'impôt recherche	0
Autres crédits d'impôts	
Mécénat	41
Famille	59
Étranger	30
TOTAL	130

• **Ventilation des produits et charges exceptionnels**

Conformément aux règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03, applicables à compter de la clôture 2025, la nouvelle définition du résultat exceptionnel est désormais limitée aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel. Il n'y a pas d'opération répondant à ces critères en 2025.

Les produits de cession des immobilisations financières ainsi que les charges de cession des immobilisations financières figurant en résultat exceptionnel en 2024 apparaissent en résultat financier en 2025.

Le résultat exceptionnel 2024 était impacté par la cession des titres Prestima à IMA Ibérica Assistancia sucursal IMA Assurances.

// AUTRES INFORMATIONS**• Identité de la société consolidante**

Les comptes du Groupe IMA sont consolidés par mise en équivalence dans les groupes :

- MACIF
- MAIF
- MATMUT

IMA SA et ses filiales forment un sous-groupe de consolidation qui comprend les sociétés suivantes :

- | | | |
|------------------|-------------------|---------------------------|
| - IMA SA | - IMA Deutschland | - IMH GIE |
| - IMA Assurances | - IMA Servizi | - Wafa IMA Assistance |
| - Assurima | - Prestima | - SÉRÉNA |
| - IMA GIE | - IMA Benelux | - IMA Participations |
| - IMA Services | - IMATECH | - IMA Innovation |
| - IMA Voyages | - IMA Protect | - GIE La Chantrerie |
| - IMA Italia | - SCI Bellune | - IMACARE |
| | | - IMA PORTUGAL Assistance |

IMA SA consolide :

- en intégration globale les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif soit toutes sauf Wafa IMA Assistance et IMA Benelux,
- en intégration proportionnelle, les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle conjoint, seule IMA Benelux est concernée,
- en mise en équivalence, les filiales dans lesquelles elle exerce une influence notable, c'est le cas de Wafa IMA Assistance,
- en intégration globale, le GIE La Chantrerie, GIE sans capital, conformément à la convention de consolidation signée en 2018 avec IMA SA.

• Honoraires des commissaires aux comptes

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général stipule que doit être indiqué, pour chaque commissaire aux comptes, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, en séparant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents, le cas échéant aux autres services.

Conformément à ce même règlement, ces informations ne sont pas présentées ici, puisqu'IMA SA est incluse dans le périmètre de consolidation du groupe.

• Personnel et dirigeants

Conformément à l'article 833-17 du Plan Comptable Général, notre société ne fournit pas cette information car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

• Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

IMA SA n'a conclu aucune transaction en dehors des conditions normales de marché.

• Effectifs moyens annuels

LIBELLÉS	2025	2024
Cadres	12	11
Employés	0	0
TOTAL	12	11

• Informations diverses

DÉNOMINATION SOCIALE	IMA SA
Forme	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	55 382 784,84 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5.4

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.

IMA SA

Exercices	2021	2022	2023	2024	2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	36 754 232	55 382 785	55 382 785	55 382 785	55 382 785
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 411 695	3 634 041	3 634 041	3 634 041	3 634 041
Nombre d'obligations convertibles en actions					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	3 854 462	4 377 026	4 518 996
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 1 407 055	- 148 652	- 2 325 551	- 1 854 834	- 4 923 967
Impôts sur les bénéfices	- 837 094	- 1 333 402	- 2 634 200	- 1 598 318	- 2 704 129
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 370 795	235 781	- 5 935 688	768 948	- 1 867 463
Résultat distribué					
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises amortissements et provisions	- 0,24	0,33	0,08	- 0,07	- 0,61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,98	0,06	- 1,63	0,21	- 0,51
Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif à la fin de l'exercice	0	0	11	11	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	3 216 565	2 580 162	3 272 723
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (s.s, œuvres sociales...)	0	0	964 070	1 108 416	1 212 068

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA

5.5

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2025.

IMA SA			
Actionnaires	Nombre d'actions	Capitaux détenus en euros	% intérêt
MACIF	1 074 629	16 377 345,96	29,571%
MACIFILIA	1	15,24	0,000%
MAIF	1 064 329	16 220 373,96	29,288%
ALTIMA Assurances	1	15,24	0,000%
SMAACL Assurances SA	10 300	156 972,00	0,283%
MATMUT	996 047	15 179 756,28	27,409%
MATMUT Mutualité	75 630	1 152 601,20	2,081%
MATMUT Protection juridique	2 950	44 958,00	0,081%
MATMUT & CO	1	15,24	0,000%
Inter Mutuelles Entreprises	1	15,24	0,000%
AMF	1	15,24	0,000%
AGPM Assurances	14 263	217 368,12	0,392%
AGPM - Vie	9 506	144 871,44	0,262%
BPCE Assurances IARD	88 379	1 346 895,96	2,432%
MAPA	30 363	462 732,12	0,836%
SMAACL Assurances SAM	1	15,24	0,000%
MAE	16 452	250 728,48	0,453%
Mutuelles MAE	1	15,24	0,000%
AMDM	18 251	278 145,24	0,502%
P&V Assurances	149 744	2 282 098,56	4,121%
WAFA Assurances	83 191	1 267 830,84	2,289%
TOTAL	3 634 041	55 382 784,84	100,00%

5.6 IMA SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société IMA SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

// OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode et d'estimations » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthodes comptables induit par la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « Immobilisations financières ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de résultats des sociétés concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans établis pour chacune des entités sous le contrôle de la Direction Générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION
ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES
AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

**// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Fait à Bordeaux et à Levallois-Perret, le 30 avril 2026

Fait à Niort, le 30 avril 2026

Forvis Mazars SA

Groupe Y Audit

Julie MALLET Maxime SIMOEN

Christophe MALÉCOT Pierre FROIDURE

Forvis Mazars SA
Siège social :
45 rue Kléber
92300 LEVALLOIS-PERRET
SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 8 320 000 €
RCS Nanterre B 784 824 153

GROUPE Y Audit
Siège social :
53 rue des Marais - CS 18421
79024 NIORT Cedex
SAS au capital de 500 000 €
RCS Niort B 377 530 563



RAPPORT FINANCIER 2025.

GROUPE IMA
118 AVENUE DE PARIS - CS 40 000
79033 NIORT CEDEX 9
Tél. : +33 (0)5 49 34 73 47

ima.eu | Retrouvez-nous aussi sur     

 MOBILITÉ  HABITAT  SANTÉ BIEN-VIVRE  JURIDIQUE

